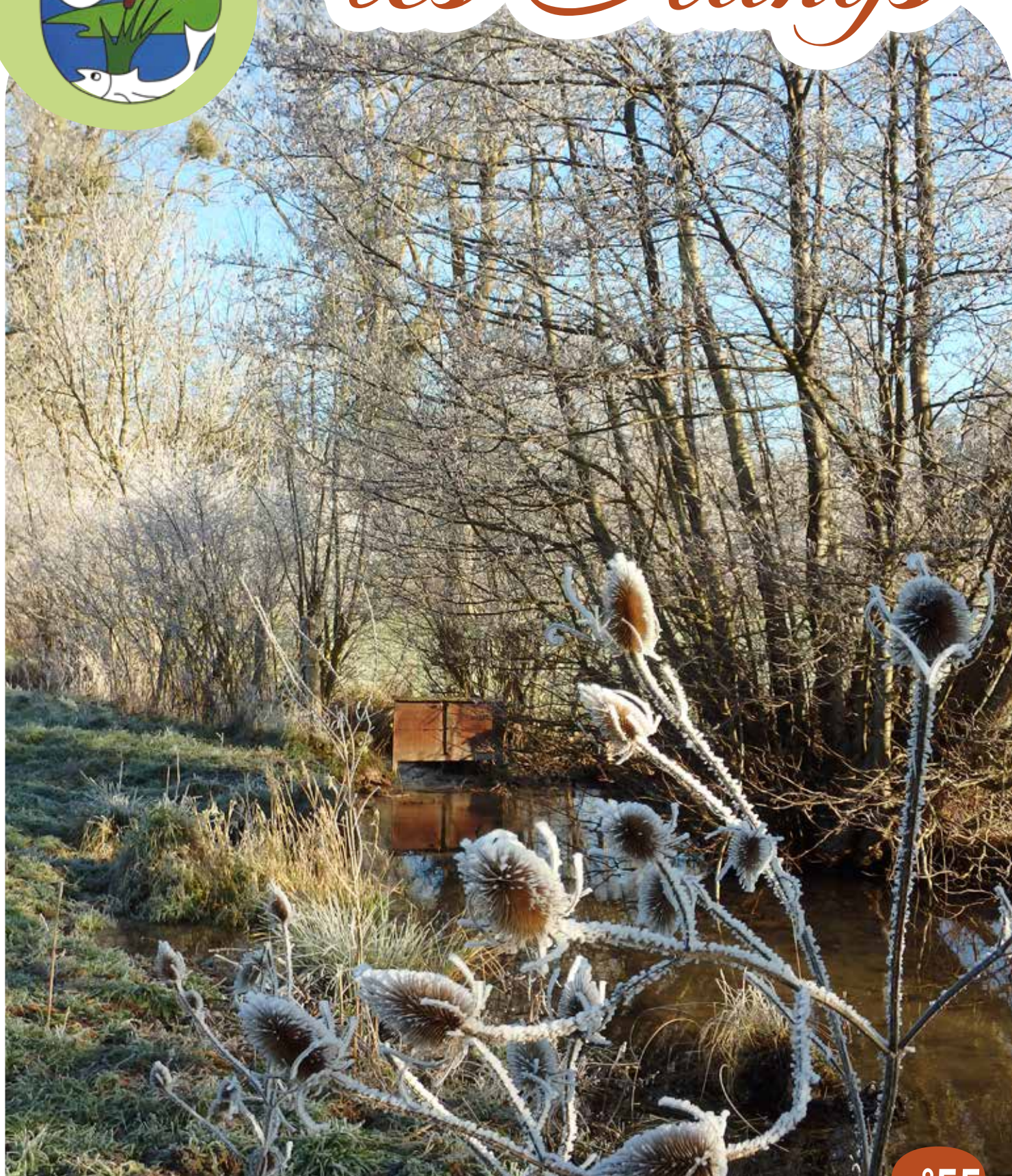


Meyrieu les Etangs



Numéros utiles

→ Communauté de communes Bièvre Isère Communauté

1, Av. Roland Garros - Grenoble Air Parc
38590 ST-ETIENNE DE ST-GEOIRS
04 76 93 51 46

Ouvert au public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

→ Accueil du pôle environnement (Eau, assainissement et déchets)

1 boulevard de Lattre de Tassigny
38260 La Côte Saint-André
04 74 20 86 73 (eau, assainissement)
04 74 20 98 20 (déchets)

Ouvert le lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30
à 17h (vendredi 16h30)

N° astreintes (en dehors des heures de bureau) :

Urgence Assainissement : 07 84 94 63 96

Urgence Eau : 04 74 20 86 78

Démarches administratives

→ Carte d'identité

La demande se fait en mairie de
Bourgoin-Jallieu, La Côte St André, Villefontaine,
L'Isle d'Abeau et St Jean de Bournay.

**131 sites en Isère sont recensés pour établir
les photos homologuées.**

→ Permis de conduire, carte grise

Les guichets de la préfecture et des
sous-préfectures n'accueillent plus
le public des permis de conduire et cartes
grises. (Voir le site <http://www.isere.gouv.fr>)

→ Passeport

Seules quelques mairies sont habilitées à
délivrer les nouveaux passeports
biométriques. Elles disposent d'une machine
spéciale qui numérise les empreintes digitales
et les transmet sur une puce insérée dans le
passeport.

Pour le département de l'Isère, vous pouvez
entre autres vous rendre à Bourgoin-Jallieu,
Crémieu, L'Isle d'Abeau, La Côte St André,
La Tour du Pin, Vienne.

Attention !

Il est préférable de prendre rendez-vous.
Il faut compter environ une 1/2 h par dossier.

→ Inscription sur la liste électorale

Les demandes d'inscription sur les listes
électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice
proposé par service-public.fr.
- Personnellement, en se rendant en mairie
avec les pièces exigées.
- Par courrier, en joignant le formulaire
Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

Sommaire

Informations municipales

1 à 20

Le mot du Maire	p. 1
Le grand sceau de France	p. 2
L'actualité communale	p. 3 à 7
Etat civil 2024	p. 7
Guide des documents administratifs	p. 8
Exposition de peinture 2024	p. 9
Service de restauration et de garderie périscolaire en images	p. 10 à 11
La commission sociale	p. 12 à 13
Urbanisme	p. 13 à 14
Tarifs 2025	p. 15
Compte administratif 2024	p. 16
Délibérations 2024 du conseil municipal	p. 17
SMICTOM de la Bièvre	p. 18
Charte forestière	p. 19
SIRRA : Syndicat isérois des rivières Rhône aval	p. 20

La Parole est aux Sociétés

21 à 37

Sou des écoles	p. 21
Bièvre Pentathlon / Laser Run 38	p. 22 à 23
Le club des Dauphins	p. 24
Amicale des anciens combattants	p. 25
Ecole de musique	p. 26
Groupe Mémoire de Meyrieu les Etangs	p. 27
Les amis du jumelage	p. 28 à 29
L'ADMR Les Nénuphars	p. 29
La boule de Meyrieu les Etangs	p. 30 à 31
Poussières d'Etoile	p. 32
Full & Light	p. 33
La gymnastique volontaire	p. 33
Le ronron des rues	p. 34
Les conscrits	p. 35
Syndicat de Défense et de Protection des Etangs dauphinois	p. 36 à 37
L'ACCA de Meyrieu les Etangs	p. 37

Et aussi

38 à 48

Ecole publique	p. 38 à 41
Maison d'Assistantes Maternelles	p. 42
Association des familles et bénévoles de l'EHPAD	p. 43
IME	p. 44
Les précipitations	p. 44
Souvenir du temps passé	p. 45
Paroisse St Hugues de Bonnevaux	p. 46 à 47
81 classards réunis	p. 47
Accueil de jour «Les Glycines»	p. 48
Osez	p. 48

Les Meyruyards d'aujourd'hui

49 à 52

Stéphanie Cartier	p. 49 à 51
Georges Colombier, Auguste Moiroud, Jacky Roy et Joël Soris	p. 52

Mairie de Meyrieu les Etangs

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi de 14h à 17h - Mardi de 9h à 14h

Vendredi de 10h à 15h

Tel : 04 74 58 30 36 - mairie@meyrieulesetangs.fr

www.meyrieulesetangs.fr

 commune de Meyrieu les Etangs

 <https://www.instagram.com/meyrieulesetangs>

Couverture : La Gervonde au Lieu-dit Les Tournelles



Le mot du Maire

Le 5 janvier dernier, c'est avec un plaisir sincère qu'au nom du conseil municipal, je vous souhaitais une bonne et heureuse année. Je me permettrai de reprendre une phrase citée dans le bulletin municipal de mon collègue maire de la commune de Dun sur Auron concernant les vœux du 1er janvier : *« Il faut remonter à l'époque romaine pour trouver la trace de la célébration des vœux au 1er janvier. C'est en effet à Jules César que nous devons ce symbole de renouveau qui promet des jours remplis de bienveillance et d'opulence. »*

La bienveillance est en chacun de nous et elle m'invite avec plaisir à vous renouveler tous mes vœux pour 2025. Que la santé, la sérénité, le bonheur, la prospérité et l'espoir soient les ingrédients de votre réussite dans l'accomplissement des projets et souhaits qui vous tiennent à cœur. Vous conviendrez avec moi que formuler des vœux à une époque aussi tourmentée reste un exercice hasardeux. Trop d'aléas et d'inconnues rendent l'avenir difficile à entrevoir.

Je voudrais rester optimiste pour l'opulence mais je crains que, de nos jours, il n'en soit plus de même tant il est difficile de s'en procurer les moyens. Vous comprendrez que l'opulence n'est pas du côté des finances communales. Nous devons intégrer de nouvelles obligations toujours plus nombreuses : baisse des dotations versées par l'Etat, suppression de la taxe d'habitation mal compensée, ...

Avec mes adjoints et conseillers municipaux nous poursuivrons nos efforts pour un service public de proximité, moderne, réactif et mieux à même de prendre en compte les besoins évolutifs et attentes multiples que nous nous efforcerons de mettre en conformité avec nos actes et nos convictions.

Je souhaite avec l'équipe municipale, poursuivre le travail accompli sur la base de notre programme, mettre nos compétences et toute notre détermination au service de notre village et de ses habitants.

Nous avons fait le choix depuis quelques années d'organiser en cours d'année une réunion publique pour vous présenter en détail les dossiers de la vie municipale et vous permettre de nous poser toutes les questions. Je vous invite à vous joindre à ce moment fort de démocratie, lors des prochaines réunions. Vous pouvez également vous tenir informé sur la vie municipale par l'intermédiaire du site internet de notre commune, de la feuille de chou mensuelle

et de notre page Facebook. Page qui nous permet de vous transmettre des informations en temps réel.

Les sujets ne manquent pas et l'année 2025 sera, à ne pas douter, bien chargée. 2025, dernière année complète de notre mandat, est la dernière ligne droite de l'équipe municipale.

Même si on ne cesse de nous expliquer que notre pays engage trop de dépenses et qu'il faut les restreindre, notamment dans les communes, nous investirons encore cette année dans de nouveaux projets nécessaires pour la sécurité, la vie sociale et la salubrité :

- City stade
- Aire de jeu intergénérationnelle
- Sanitaires publics
- Aménagement de sécurité et des arrêts de cars au carrefour RD 522 à la Bigotière
- Mise en place d'un écluse montée de Boucharin à proximité du chemin du Trève
- Carrelage des sols de la salle des fêtes
- Extension du cimetière

Nous tiendrons bien évidemment compte que le mouvement national de baisse des dotations aux collectivités, conjugué aux projets de réformes territoriales, doivent nous faire rester très attentifs et vigilants. Nous devons maîtriser aussi bien notre fonctionnement que notre investissement. Ces périodes d'instabilité doivent encore et toujours nous inciter à la plus grande prudence sur nos engagements de dépenses.

Je ne dirai jamais assez que Meyrieu les Etangs n'est pas un village comme les autres. Il mérite le meilleur de nous-même, notre investissement, mais surtout notre passion. Avec mon équipe municipale nous prenons à cœur de continuer à faire grandir notre village avec tout le bon sens qui doit guider l'action des élus locaux et ce malgré les baisses de toutes nos aides confondues.



La vie municipale est aussi faite d'obligations sur des dossiers qui s'imposent à nous comme l'eau et l'assainissement, le séparatif des eaux pluviales, les points d'apports volontaires, l'urbanisme et bien d'autres. Ces dossiers sont travaillés en étroite collaboration avec les services de Bièvre Isère Communauté.

Rien n'est possible seul et c'est en cela qu'un groupe de personnes participe activement depuis des années à construire le bon vivre de notre village : nos bénévoles, ces passionnés généreux ! A eux, en mon nom, mais aussi en celui de tous nos habitants, je souhaite adresser mes remerciements et vœux les plus amicaux pour 2025.

Malgré une société de plus en plus fragilisée et saccadée au rythme d'événements aléatoires fréquents, le village reste un lieu privilégié où la vie sociale doit être précieusement sauvegardée. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles qui s'installent sur la commune et nous espérons qu'elles y contribueront, en rejoignant les associations.

Je remercie mes adjoints, les conseillers municipaux, le Conseil Municipal Jeune, les forces économiques, le personnel communal, les enseignants, les membres de la commission sociale pour le travail qu'ils accomplissent.

Soyez assurés de notre dévouement pour le bien être de vous tous.

Bien amicalement

Alain COUTURIER, Maire de Meyrieu les Etangs

Le grand sceau de France

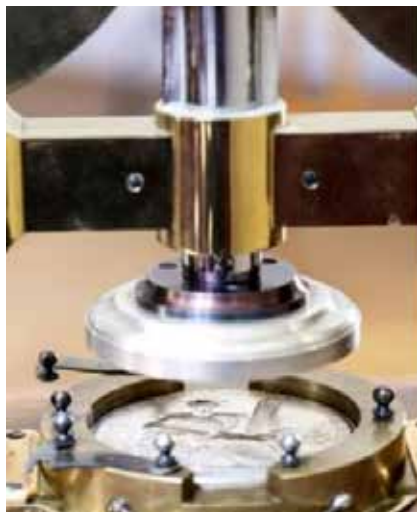
Marques distinctives et signes d'autorité, les sceaux furent employés durant des siècles par les particuliers tout comme les instances de pouvoir civil ou religieux.

L'usage du sceau n'est plus en vigueur aujourd'hui qu'en de très rares occasions d'une solennité particulière, notamment la signature de la Constitution ou ses modifications. Le sceau actuel de la République est celui qui fut frappé en 1848 pour la IIe République.

Sous l'Ancien Régime, le chancelier, grand officier de la Couronne, est chargé de la garde matérielle des matrices des sceaux et préside au scellage des actes. Inamovible, il est le second dignitaire du royaume après le connétable. À la mort du roi, lorsque le sceau du défunt est rituellement brisé, il est autorisé à ne pas porter de deuil.

Le chancelier s'installa en 1718 dans un hôtel place Vendôme qu'occupe toujours aujourd'hui l'actuel garde des sceaux, le ministre de la Justice.

À la Révolution, le sceau en or de Louis XVI fut fondu. Un décret de 1792 fixa pour la première fois l'aspect du nouveau sceau de la République : une femme debout tenant une pique surmontée d'un bonnet en forme



de ruche et de l'autre, bras, un faisceau de licteur.

Sur le sceau de Napoléon figuraient les abeilles et la couronne impériale. Les rois Louis XVIII et Charles X reprirent une iconographie aux fleurs de lys proche de celle de l'Ancien Régime. Quant à Louis Philippe, il y introduisit le drapeau tricolore et les armes de la famille d'Orléans.

Le sceau de la IIe République, encore utilisé de nos jours, fut défini par un arrêté du 8 septembre 1848. Le graveur des monnaies, Jean-Jacques Barré, prit des libertés avec les

termes du décret, notamment en ce qui concerne l'emplacement des inscriptions. Une femme assise, la Liberté, tient de la main droite un faisceau de licteur et de la main gauche un gouvernail sur lequel figure un coq gaulois, la patte sur un globe. Une urne portant les initiales SU rappelle l'instauration du suffrage universel direct en 1848. Aux pieds de la Liberté se trouvent des attributs des beaux-arts et de l'agriculture.

Le sceau comporte l'inscription «République française démocratique une et indivisible» sur l'avvers et deux formules au dos, «Au nom du peuple français» et «Egalité, fraternité».

L'arrêté de 1848 définit également le type de sceaux ou de timbres que devaient utiliser couramment les tribunaux et les notaires.

Les IIIe, IVe et Ve Républiques reprirent ce sceau. Sous la IVe République, il semble que seule la Constitution ait été scellée. Depuis 1958, la Constitution et certaines des lois constitutionnelles qui la modifiaient firent l'objet d'une mise en forme solennelle, avec sceau de cire jaune pendant sur un ruban de soie tricolore. Tel a notamment été le cas de la loi constitutionnelle n° 2008-724 du 23 juillet 2008 de modernisation des institutions de la Ve République.

La presse servant à imprimer le sceau dans la cire est conservée dans le bureau du ministre de la Justice qui porte toujours le titre de «garde des sceaux».



L'actualité communale

Secrétariat de mairie

Sandrine Furling, Secrétaire Générale et Morgane Ceretto, secrétaire d'accueil, ont le plaisir de vous accueillir

- les lundis de 14h00 à 17h00,
- les mardis de 9h00 à 14h00
- et les vendredis de 10h00 à 15h00.

Le secrétariat reste disponible par téléphone au 04.74.58.30.36

- les lundis de 8h30 à 17h00,
- les mardis de 8h30 à 16h00,

- les jeudis de 8h30 à 14h00
- et les vendredis 8h30 à 15h00

ou par mail à l'adresse suivante mairie@meyrieulesetangs.fr

Michel COTTE et Ludovic Maire, agents techniques, ils assurent les entretiens des espaces verts et la maintenance au niveau des équipements, de la voirie, des bâtiments, de la mécanique, des eaux et de l'assainissement.



Sandrine Furling, Secrétaire Générale et Morgane Ceretto, secrétaire d'accueil



Michel COTTE et Ludovic Maire, agents techniques



Les élus présents aux commémorations

Les élus et conseillers municipaux jeunes présents lors des cérémonies de commémoration au monument aux morts les 19 mars, 8 mai et 11 novembre





L'actualité communale

Cérémonie des vœux

Dimanche 5 janvier, devant une salle remplie, le maire Alain Couturier, entouré des élus et du conseil municipal des enfants, a présenté ses vœux à la population. L'occasion d'adresser le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets municipaux pour 2025.



Plaque d'information patrimoniale

Nouvelle plaque d'information patrimoniale sur la mairie pour retracer l'histoire du bâtiment. Cette plaque vient compléter celles de l'église, de la salle des Fêtes, du lavoir de la Bonne Fontaine, de l'ancienne usine de tissage Neyret et du clocher de l'ancienne Eglise. L'histoire du village à découvrir sur les lieux de l'histoire !



Recensement

1057

C'est le nombre de Meyruyards comptabilisés au 1er janvier 2022. Ce chiffre représente le nombre officiel d'habitants pris en compte par l'INSEE au 1er janvier 2025.

Jeux dans la cour d'école maternelle

Des jeux ont été tracés dans la cour de l'école maternelle pour le bonheur des petits.





Les bénévoles se mobilisent pour nettoyer la nature

A l'appel des élus meyruyards, plusieurs citoyens bénévoles soucieux de leur environnement se sont retrouvés samedi matin 16 mars 2024 pour préserver et nettoyer la nature.

Comme chaque année, les chasseurs étaient nombreux à s'associer à cette opération. Après avoir enfilé des gants et équipés de sacs, les bénévoles ont sillonné les routes et chemins du village. Plusieurs kilos de déchets ont été récupérés : bouteilles en verre et plastique, canettes

en aluminium, film plastique... et mégots de cigarettes. Une opération utile lorsqu'on sait que certains déchets mettent plusieurs années à se dégrader et qu'un seul mégot de cigarette peut polluer jusqu'à 500l d'eau.

La rénovation de la salle des fêtes se poursuit

Après les travaux d'isolation, de changement de chauffage, de mise en conformité des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement, des façades extérieures, des portes et fenêtres, des éclairages intérieurs et extérieurs et du revêtement du parking, 2024 a vu la poursuite des travaux de rénovation.

Les peintures intérieures ont été refaites ainsi que l'aménagement du local chaufferie en local de rangement avec un accès direct dans la salle. En 2025, ce sera le sol qui sera rénové avec mise en place d'un carrelage.



Réunion publique : les projets de la commune au cœur des échanges

Vendredi 24 mai, la salle des fêtes a abrité la réunion annuelle d'informations et d'échanges avec la population. Une trentaine d'habitants sont venus poser des questions au maire, Alain Couturier, et à l'équipe municipale. Il existe bien la feuille d'informations mensuelle et les réseaux sociaux mais rien ne remplace un échange direct.

La première partie de la réunion était consacrée à la présentation de la mutuelle communale. La mairie vient en effet de nouer un partenariat avec la mutuelle «Entre Nous». Grâce à ce partenariat, les habitants de Meyrieu les Étangs, ainsi que les personnes qui justifient d'une activité professionnelle sur la commune, pourront accéder à des offres de complémentaire santé attractive, sans questionnaire médical.

Ensuite, les élus ont pu apporter de plus amples informations relatives aux actions conduites par la municipalité en 2024 : extension du cimetière, aménagement du carrefour de la montée de la Grange, travaux de voirie, extension de l'éclairage public au hameau du Blétenay, rénovation thermique de la mairie et de l'ancienne école maternelle.

L'actualité communale

Démarrage des travaux d'aménagement et d'agrandissement du cimetière

2024 a vu la mise en place d'un columbarium au sein de l'ancien clocher. Ceci permet de répondre à l'évolution des mœurs en terme d'inhumation. De plus en plus de Français renoncent à se faire inhumer, préférant l'incinération de leur dépouille à des obsèques traditionnelles en pleine terre.

Dans le même sens, le jardin du souvenir a été déplacé dans un lieu plus vaste et plus intime.

En décembre 2024, les travaux d'agrandissement du cimetière ont débuté sur une parcelle jouxtant le cimetière actuel et qui avait été achetée par la commune il y a plusieurs années, en prévision de cette probable extension. Les travaux se poursuivront en 2025. Ceci permettra de répondre à la demande de place pour les personnes souhaitant une inhumation en caveau.



Aménagement du carrefour de la montée de la Grange et de la route des gantières



Les travaux ont été réalisés cette année. Ils ont consisté à

- Faciliter le croisement des véhicules au niveau du stop
 - Sécuriser le cheminement piéton sur le trajet « place de l'église – école »
 - Adapter le cheminement piéton pour les personnes à mobilité réduite et pour les poussettes.
- L'étude du projet a été confiée au bureau d'études Alp'Contrôle qui a été missionné par la commune pour lancer un marché pour la consultation des entreprises.

Le montant total TTC de ces travaux est de 146 919.84 euros (dont 8 280 euros de frais d'études).

Les subventions reçues sont les suivantes :

- Département : 40 000 euros au titre des amendes de police
- Région : 20 000 euros
- Etat : 21 972 euros

Tempête Bert : rafale à 114 km/h et toitures arrachées

À la mi-journée, lundi 25 novembre, la tempête a balayé notre commune.

Des rafales mesurées jusqu'à 114 km/h ont endommagé la toiture d'une maison, équipée de panneaux solaires. Notre commune a fait l'objet d'un reportage au journal télévisé de 20h00 de TF1 le mardi 26 novembre



Interview d'Alain Couturier au journal de 20h00 de TF1 de Gilles Bouleau le mardi 26 novembre au lendemain du violent coup de vent qui a balayé notre commune



Etat civil 2024

Ils sont nés en 2024

• Gabin SAINT-SULPICE	le 08/12/23	à Vienne
• Emy LEO	le 16/06	à Bourgoin-Jallieu
• Lyhano BOUVIER LECOMTE	le 02/07	à Vienne
• Adrien PACOTTE	le 24/07	à Vienne
• Albane BURLAT	le 24/09	à Bourgoin-Jallieu
• Emy RAVET	le 01/10	à Bron
• Mévy KOUDINOFF	le 16/10	à Bourgoin-Jallieu
• Guérin CRESPO	le 04/12	à Bourgoin-Jallieu

Ils se sont pacsés en 2024

• Solène PATOIS et Cyril CHAPPELIZ	le 19/01
------------------------------------	----------

Ils se sont mariés en 2024

• Sophie COUTURIER et Yann CHARVIN	le 13/07
• Anne-Sophie FOUILLOUX et David FURNON	le 28/09

Ils nous ont quittés en 2024

• Gaston ROCHAT	le 17/03
• René GUILLAUD	le 06/04
• Jean-Marc VIVIER	le 02/09
• Roger LARDIERE	le 15/10
• Max DOUGNON	le 08/11



Lors de l'édition 2023 du bulletin municipal, une erreur a malheureusement omis de nous souvenir du décès de Charles ROUSSILLON le 27/04

Guide des documents administratifs

Pièces désirées		Où s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validité	Coût
Déclarations	Reconnaissance anticipée	Mairie du domicile	Pièce d'identité des futurs parents et justificatif de domicile	Quelques jours		Gratuit
	Naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours suivant la naissance	enfant naturel, pièce d'identité et/ou acte de reconnaissance parental enfant légitime, livret de famille et certificat du praticien		3 mois	Gratuit
Extraits	Acte de naissance pour naissance en France	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours suivant la naissance	Pièce d'identité ou livret de famille		3 mois	Gratuit
	Naissance pour naissance hors de France	Ministère des Affaires Étrangères Service central d'État Civil 44941 NANTES Cedex	Pièce d'identité ou livret de famille ou par INTERNET www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html	3 mois		Gratuit
	Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité ou livret de famille et date du mariage		3 mois	Gratuit
	Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat de décès			Gratuit
	Casier judiciaire	Service National du Casier Judiciaire BP 1056 44035 NANTES Cedex	Copie du livret de famille ou carte nationale d'identité Française ou sur le site www.cjnb2.justice.gouv.fr	1 mois	3 mois	Gratuit
Duplicata	Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité et date du mariage			Gratuit
Certificat	De vie commune	Mairie du domicile	Pièce d'identité, justificatif du domicile, deux témoins majeurs, non parents entre eux, ni avec les personnes concernées.			Gratuit
	D'hérédité	Auprès des notaires				
Recensement	Militaires	Mairie du domicile dans le trimestre des 16 ans de l'enfant ou sur service public.fr	Livret de famille et carte nationale d'identité	Quelques jours		
Inscription	Listes électorales	Mairie du domicile ou sur service public.fr	Carte nationale d'identité et justificatif de domicile	Avant le 31/12		Gratuit

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validité	Coût
Carte nationale d'identité française	Auprès des mairies de : ST JEAN DE BOURRNAY BOURGOIN- JALLIEU L'ISLE D'ABEAU LA COTE ST ANDRE LA TOUR DU PIN VIENNE MALISSOL... ROUSSILLON	→ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : l'extrait d'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères 44035 NANTES CEDEX). Si vous possédez un passeport sécurisé (électronique ou biométrique) ou un passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans, cette copie n'est pas utile. → 2 photos d'identité (format 35 X 45 mm) (voir normes passeport ci-dessous) → 1 justificatif de domicile de - de 3 mois (pour les personnes hébergées, attestation d'hébergement, la copie de la carte d'identité de l'hébergeant) → ancienne carte d'identité (si celle-ci a été perdue ou volée fournir un timbre fiscal de 25 €) → Pour les mineurs : extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents	1 mois	15 ans	Gratuit si présentation de l'ancienne carte
Passeport Biométrique	Auprès des mairies de : BOURGOIN- JALLIEU L'ISLE D'ABEAU LA COTE ST ANDRE ROUSSILLON LA TOUR DU PIN VIENNE MALISSOL...	→ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : la copie de l'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères - 44035 NANTES CEDEX), si vous ne possédez pas une carte d'identité sécurisée ou si elle est périmée depuis plus de 2 ans. → 2 photos d'identité (format 35 X 45 mm) aux normes ISO/IEC sur fond gris clair ou bleu clair, tête nue, visage face à l'objectif, expression neutre, bouche fermée, lunettes non teintées, sans reflet. → 1 justificatif de domicile de - de 3 mois (pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement) → Le livret de famille → La carte d'identité du mineur → Pour les mineurs en plus extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents	Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers	10 ans	Timbre fiscal : Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers

Exposition de peinture 2024

Dans notre vie d' élu nous sommes habitués à en voir de toutes les couleurs. Cette année avec cette exposition on nous en fait voir de toutes les couleurs mais cette fois pour la bonne cause ! La commission culture et les bénévoles ne se sont pas coincés la bulle comme la fresque de l'école qui était représentée. Ils se sont motivés pour que cette exposition perdure.

C'est déjà la 33^{ème} cette année. Les artistes sont le fer de lance de cette exposition pour continuer à faire vivre la culture dans notre village. Ce sont 46 peintres avec 132 tableaux qui ont été exposés avec quelques artistes qui exposaient pour la première fois dans notre village. A noter une personne de St Petersburg. La preuve que la culture n'a pas de frontière. Ce sont aussi 9 photographes du club photos de St Jean de Bournay qui nous ont présentés une bonne quarantaine de photos. Merci à tous ces artistes de nous faire voyager et de nous faire voir la nature d'un autre oeil.

Un potier qui nous dévoile de très jolies créations et aussi un artiste qui nous crée de très belles reproductions sur des tuiles étaient présents. Nous avons aussi une personne qu'il faut éviter d'inviter à table car il repart avec vos couverts pour en faire toutes sortes de sculptures ou insectes. Les classes de l'école de Meyrieu les Etangs nous ont fait également de jolies travaux. Ils nous présentaient une jeune fille qui souffle pour une envolée de bulles de toutes les couleurs. La maternelle nous a fait des reproductions de monstres. L'I.M.E. nous a encore fait de belles créations. Vous voyez que la culture est bien représentée dans toutes ses formes dans notre village.

Par votre présence amicale et nombreuse à cette exposition vous avez témoigné votre

attachement à cet événement. Une marque d'encouragement renouvelée chaque année pour tous ceux qui rendent cette exposition possible et pour les artistes qui viennent nous dévoiler leurs talents. C'est aussi une marque qu'avec le temps, cette exposition s'enracine toujours de plus en plus sur notre territoire de Bièvre Isère. Elle contribue à une œuvre majeure, celle de mettre la culture et les arts, à la portée de tous et en particulier des enfants, qui sont notre avenir. Cette exposition, par l'affluence du nombre de visiteurs et surtout par la qualité et la diversité des œuvres qui y ont été exposées, démontre que le monde rural peut rivaliser avec des expositions urbaines. La culture n'est pas l'accessoire, elle est l'essentiel et nous n'avons pas à en rougir. Je salue encore une fois l'ensemble des artistes présents, peintres, photographes, potiers et sculpteurs. Nous les remercions d'être venus nous montrer une infime partie de leur talent. Merci à eux de nous avoir fait rêver et de nous avoir fait oublier l'espace d'un moment les tourments de la vie qui est si morose en cette période. Pour développer la culture, il faut de la volonté et de la détermination. Nos seuls financements sont l'inscription des artistes, la vente des catalogues et la buvette. C'est ce qui nous permet de financer les invitations pour faire venir les artistes, l'impression des

catalogues, le vernissage, la remise des coupes aux artistes et donner cette année encore une enveloppe de 300 € à l'école et 100 € à l'I.M.E. pour l'achat de matériel pour la culture. Un grand merci à l'équipe enseignante de l'école ainsi qu'à Barbara de l'I.M.E. pour leur participation et au travail effectué auprès de leurs élèves parmi lesquels il y a peut-être un ou une futur artiste. Le dimanche soir, les prix ont été remis aux artistes choisis pour leur excellent travail. Prix des artistes : Mireille Brunet. Premier prix du public : Madeleine Perrot. Deuxième prix du public : Dominique Boni. Prix pour la photo : Jean-Michel Martinez. 128 catalogues se sont vendus grâce à plus de 600 visiteurs.

Un grand grand merci à tous les bénévoles qui, malheureusement, se font de plus en plus rares, à la commission culture et aux conseillers municipaux qui œuvrent pour que puisse avoir lieu cette exposition. Merci à eux d'avoir donné de leur temps sans rien attendre en retour. Sans eux cette exposition ne pourrait pas avoir lieu. Pour nous aider nous ne demandons pas grand-chose. 2h à 3h de votre temps pour pouvoir tenir une permanence.

Pour la commission culture, Joël Soris.



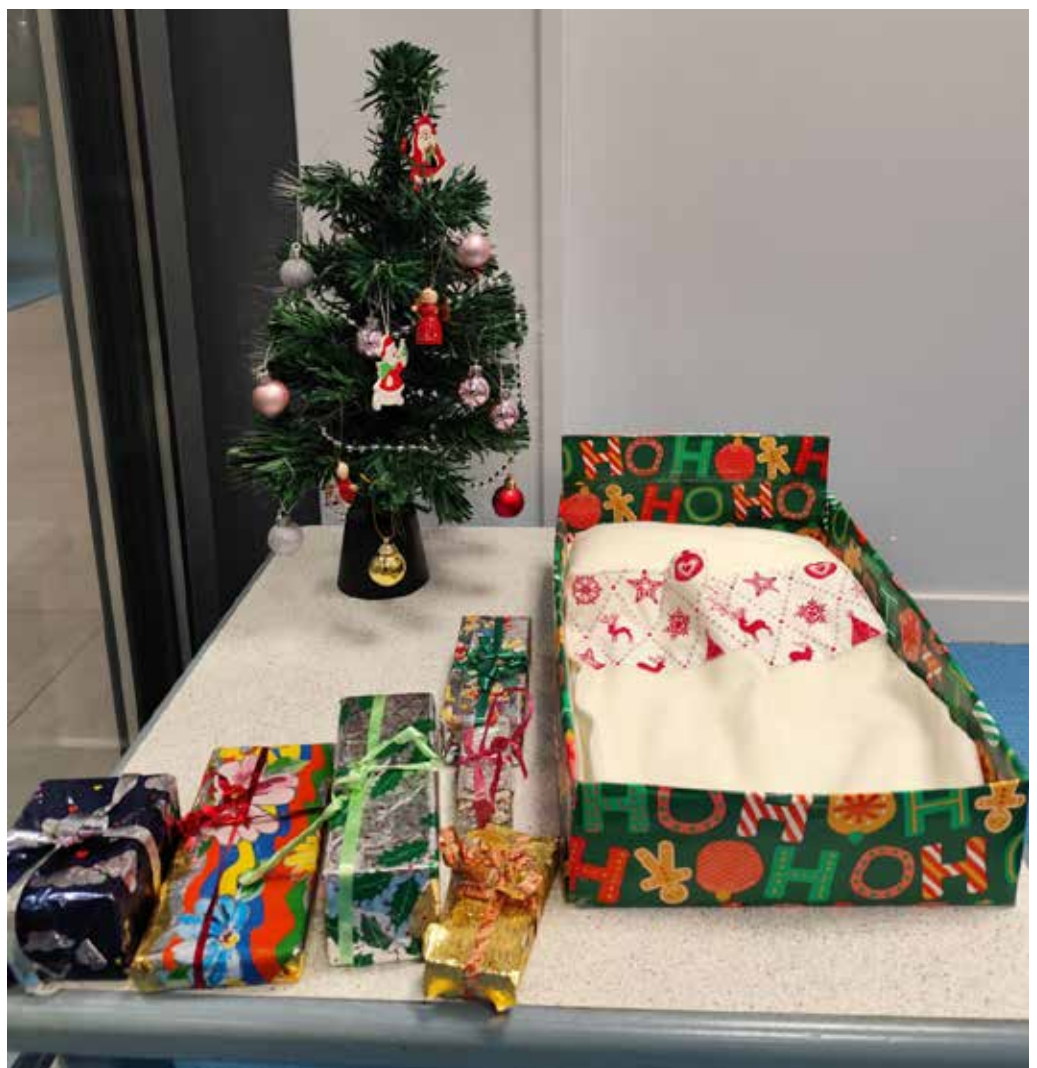
Service de restauration et de garderie



périscolaire en images...



Le personnel communal du service de restauration et de garderie périscolaire
De gauche à droite : Christelle Armanet, Séverine Amarache, Sylvie Bron et Sandrine Greco.



La commission sociale

La commission a été créée pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants d'une commune. Elle a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.



**La commune dépend donc des services de la Maison du Département située Rue Guillotière - 38270 BEAUREPAIRE
Tél 04 37 02 24 80**

**Le service le plus proche est le Centre médico-social de St Jean de Bournay
04 37 02 24 80.**

A l'échelle de nos villages, elle se réduit souvent à la mise en œuvre du dispositif téléalarme et au traditionnel repas offert aux personnes âgées selon les communes de plus de 65, voire 70 ou 75 ans.

Si ce moment convivial est très important pour le lien social et la cohésion, il n'en demeure pas moins une charge financière, ce qui pousse certaines municipalités soit à repousser l'âge des invités, soit à supprimer cette festivité.

A Meyrieu les Etangs, il est maintenu et cette année encore, il a rassemblé une centaine de personnes de plus de 70 ans autour d'un repas délicieux et fort apprécié, préparé par le « Bruit qui Court », restaurateur traiteur fidèle à la commune. Les personnes inscrites mais malades reçoivent leur repas à domicile, livré par les élus.

Le suivi du dispositif de téléalarme assuré par Jeanine Chardon et Evelynne Couturier en lien étroit avec les secrétaires de mairie est un service bénévole qui est maintenant bien rodé. Les communes s'engagent à rédiger le contrat d'abonnement, à contacter le service pour la mise en place et la dépose de l'appareil en fin d'abonnement. Le coût de la téléalarme est de 34€ que les abonnés peuvent faire prendre en charge par leur caisse de retraite ou le Département via l'allocation personnalisée d'autonomie ou la prestation de compensation du handicap. Le nombre d'abonnés à Meyrieu les Etangs oscille entre 6 et 10 personnes, au gré des entrées en établissement ou des décès. Il convient de noter malgré tout que ce dispositif est efficace tant que la personne non seulement porte le bracelet à son poignet dans son logement et tant que ses facultés

cognitives lui permettent de l'activer en cas de besoin. La téléalarme concourt au maintien à domicile, à la sécurisation de la personne et de son entourage.

Depuis quelques années, la municipalité a été sollicitée pour la mise en place d'une mutuelle municipale, service ancien qui a peu à peu disparu du fait de l'obligation faite aux employeurs notamment de proposer un système de protection sociale complémentaire au régime de base de la sécurité sociale. Cependant, le coût de cette charge étant exponentielle du fait des coûts des dépenses de santé et augmentant proportionnellement à l'avancée en âge, certains foyers peuvent difficilement faire face à la dépense ou doivent baisser le niveau de remboursement en choisissant un tarif moindre. La municipalité a donc pris contact avec la Mutuelle « Entre

Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère

3ABI (Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère) distribue, chaque semaine de l'année, des colis d'aide alimentaire dans ses deux centres de distribution à La-Côte-Saint-André 95, rue Elsa Triolet et à Saint-Jean-de-Bournay (ancienne école Jules Verne).

Les aliments distribués proviennent principalement de la Banque Alimentaire de l'Isère, dont le dépôt est à Fontaine, des surplus agricoles et des invendus auprès des magasins partenaires et des producteurs locaux. La liste des donateurs est mise à jour chaque mois sur le site facebook de l'association.

En 2024, les 3 équipes de bénévoles soit, début 2025, 80 personnes, sans compter les jeunes volontaires en mission, ont transporté et distribué 110 tonnes de denrées alimentaires à 193 foyers (contre 99 en 2023). Ce nombre représentent 393 personnes aidées au moins un mois à raison d'un colis alimentaire par semaine.

Les colis en 2024 ont été en moyenne de 8 kg par personne, constitués de fruits et légumes, de produits frais et d'épicerie. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2023. Un colis coûte 2€ pour un adulte ou un enfant de plus de 12 ans et 1€ par enfant âgé de 1 à 12 ans.

L'association constate une augmentation croissante de son activité, reflet d'une augmentation de la précarité pour un certain nombre de concitoyens, notamment les personnes isolées, les familles

monoparentales et les plus fragiles comme les retraités et les personnes malades ou en situation de handicap.

Pour tenir compte des besoins, l'association s'adapte constamment et noue des liens avec de nouveaux partenaires tels que les agriculteurs locaux, les Apprentis d'Auteuil et l'association «Entre Aides Sociales» de Roybon qui assure le relais administratif, la récupération et la distribution de plusieurs colis alimentaires pour les foyers éloignés géographiquement du centre de distribution de la Côte Saint André, palliant ainsi à la difficulté majeure de nombreux habitants des territoires ruraux, à savoir l'absence de moyens de transport collectif.

En 2025, l'association va pouvoir, grâce à des subventions, des dons, un crédit et une gestion rigoureuse de son budget, se mettre aux normes en matière de transport alimentaire, en achetant deux camions frigorifiques. Merci aux communes et aux donateurs privés du territoire qui ont participé au financement de cet achat. Les personnes qui souhaitent bénéficier de l'aide alimentaire de 3ABI doivent prendre contact avec le travailleur social au 04 37 04 30 61.

Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère - 3ABI
Adresse postale : 95, rue Elsa Triolet
38260 LA COTE ST ANDRE Tel : 04 37 04 30 61
Mail : 3abi@orange.fr - Site <http://3abi.fr>



Nous », mutuelle locale couvrant les départements de la Savoie et de l'Isère. Une réunion d'information a eu lieu en mars 2024. Plusieurs familles ont adhéré dans la foulée, appréciant non seulement les tarifs progressifs et le niveau de remboursement mais également la proximité puisqu'une permanence en mairie est assurée par un personnel compétent et disponible. Le fait d'avoir un interlocuteur en direct et non pas un répondeur compte beaucoup pour bon nombre de personnes.

En dernier lieu, et pour la première fois, un partenariat avec l'association des Auto-Ecoles réunies de Roussillon a permis de proposer 2 ateliers de conduite seniors à 12 habitants de la commune. Les séances se sont déroulées en avril et juin, à la salle Préry. Chaque atelier dure 1 jour et demi avec un temps de repas en commun. Chaque mini-stage se compose de modules comprenant des apports théoriques avec une remise à niveau du code de la route, un audit de conduite, la découverte de la boîte

automatique et de la voiture électrique. Sous une forme ludique, les ateliers sont animés par des professionnels de la conduite et de la sécurité routière.

L'enjeu est de taille du fait du vieillissement de la population. Actuellement, 62% des personnes de 65 à 75 ans ont un permis de conduire mais seulement 49% d'entre elles conduisent. Les plus de 65 ans représentent 18% de la population et 10% des victimes de la route.

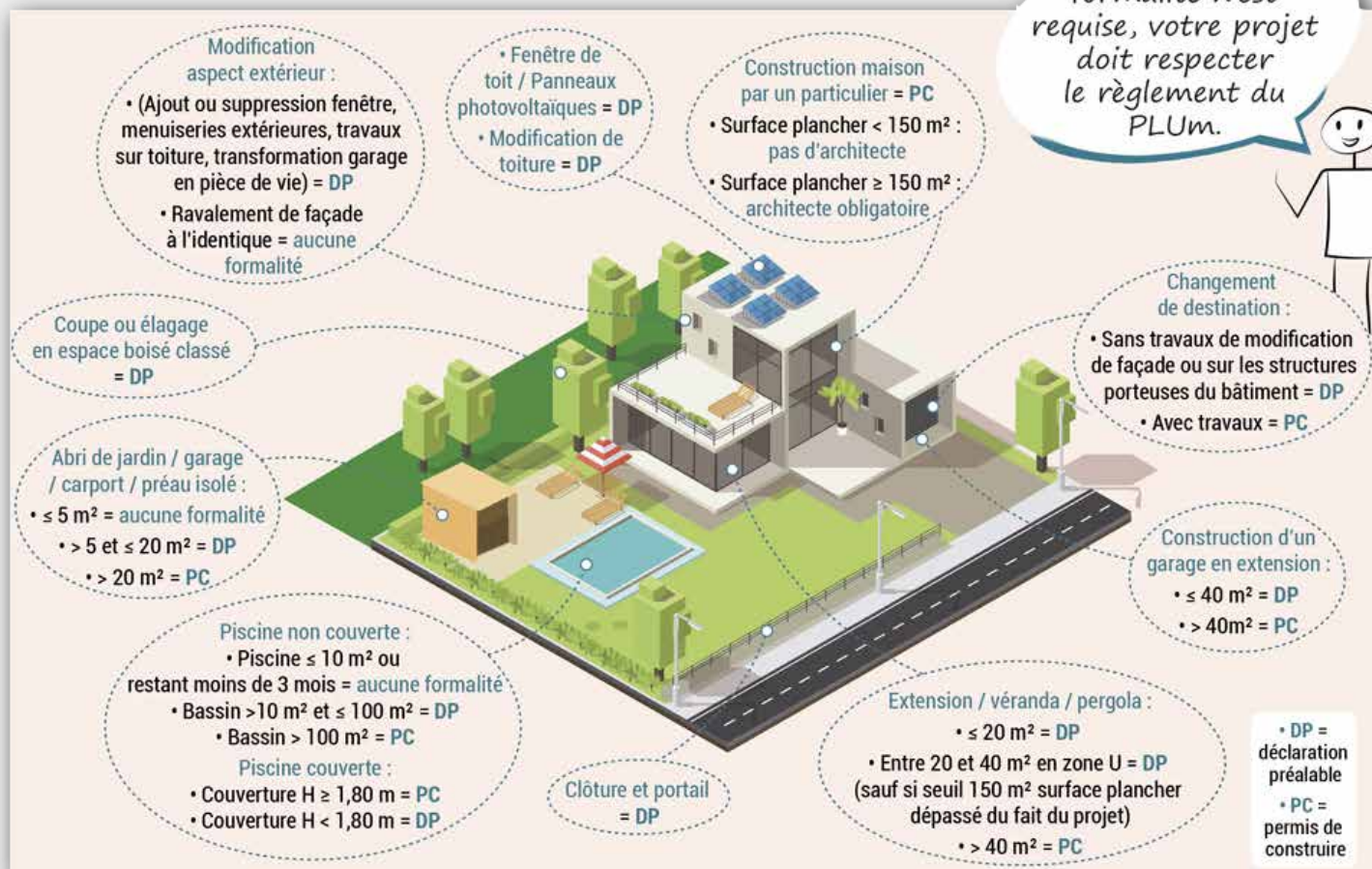
Le déclin progressif des capacités motrices, sensorielles et cognitives limitent l'autonomie et notamment la mobilité. Or, dans nos villages, souvent sans commerce et nos territoires pratiquement sans moyen de transport collectif, pouvoir se déplacer pour faire ses courses, se rendre chez le coiffeur ou au cinéma sans dépendre de quiconque est essentiel pour préserver aussi longtemps que possible autonomie et indépendance, d'autant que

l'espérance de vie augmente et que le maintien à domicile est préféré par 90% des personnes de plus de 60 ans.

Les ateliers proposés permettent de reprendre confiance en soi et de partager questions et inquiétudes avec d'autres personnes qui rencontrent les mêmes difficultés. Les 12 participants (3 hommes et 9 femmes) ont été enchantés de leur stage et la plupart ont demandé une suite en 2025, un niveau 2 en quelque sorte.

Les ateliers sont pris en charge par la Conférence des Financeurs, organisés par le Département au titre de sa mission de coordonnateur des solidarités. Si le financement est assuré à 100% pour 2 nouveaux ateliers de niveau 1 en 2025, le niveau 2 n'est pas financé. Une demande de prise en charge est donc déposée auprès du Conseil municipal qui doit statuer prochainement pour 1 atelier de 8 personnes maximum ; Une participation financière n'est pas exclue mais elle devrait rester très limitée.

Urbanisme : Quel dossier pour quels travaux ?

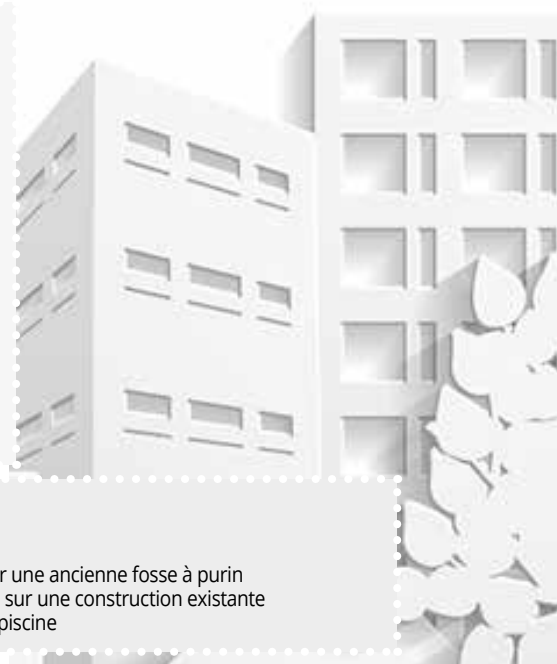


Urbanisme : avis favorables obtenus en 2024

Certificats d'Urbanisme

Me SOLLIER Christian
M. DEVAUX Alexis
Me SOLLIER Christian
Me SOLLIER Christian
Me SOLLIER Christian
Me SOLLIER Christian
Me SOLLIER Christian
Me SOLLIER Christian
Me SOLLIER Christian
Me SOLLIER Christian
Me CHAIZE-LOGEROT Nicole
Me ROUARD-MARTIN Amélie
Me SOLLIER Christian
Me SOLLIER Christian
Me SOLLIER Christian
Me SOLLIER Christian
Me SOLLIER Christian
Me CASERIO Sébastien

382, Route de Panissière
Hameau de Panissière
Lieu dit les Grandes Mollies
8, Chemin du Blétanay
Impasse du Planet
44, Chemin du Ru
Lieu dit Replat
181, Route de Beausoleil
Hameau de Boucharin
410, Route des Gantières
Chemin du Bulet
Impasse du Bois Champion
15, Montée de la Grange
482, Route de Panissière
Béronge
37, Route de Beausoleil
374, Montée du Raffet
501, Montée de Boucharin

[illegible]

Permis de Construire

M. SAINT-SULPICE Lucas
M. HADDOU Lotfi
M. FRANCOIS-BRAZIER Florian

52, Impasse du Bois Champion
324, Route du Moulin
2, Chemin des Franconières

Construction d'un abri de jardin sur une ancienne fosse à purin
Régularisation des travaux réalisés sur une construction existante
Construction d'un garage et d'une piscine

Déclarations Préalables

Mme GUILLAUD Hélène
M. NICOL Yoann
Mme MOUGENOT Martine
M. TEIXEIRA Georges
M. CHARDON Robert
M. COUTURIER Alain
M. JARS Nicolas
M. LEGER Frédéric
Mme COUTURIER Sophie

556, Montée du Raffet
1396, Chemin du Brulet
421, Montée de Boucharin
533, Montée de Boucharin
50, Route du Plan
78, Impasse Belle vue
634, Chemin du Blétenay
424, Montée de Boucharin
28, Impasse du Bois Champion

Pose d'une pergola bioclimatique
Division en vue de construire
Réfection de toiture 2 pans
Remplacement d'une clôture (barrière) par un mur en moellon
Construction d'un abri de jardin d'une superficie de 19.96 m²
Isolation par l'extérieur + ravalement de façade
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Construction d'un mur d'une hauteur de 1.75m,
pose d'une clôture, d'un portail et création de vélux et fenêtres
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Division en vue de construire
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Changement de portail
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Changement de portail
Division en vue de construire
Aménagement d'un parking personnel, création de 4 places de stationnement
Création d'une toiture
Isolation par l'extérieur + ravalement de façade
Pose d'une pergola + installation de panneaux photovoltaïques
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Réfection des murs et de la toiture d'un cabanon
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Pose d'une pergola
Réfection de toiture à l'identique
Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition
Remplacement de fenêtres à l'identique
Construction d'un abri de jardin en bois d'une superficie de 18,50 m²
Réhabilitation d'un bâtiment de stockage : ravalement de façades,
remplacement de la toiture et des portes de garage
Pose d'un élément extérieur pour une pompe à chaleur air-eau
Création d'un atelier de fabrication de pain d'une surface de 19,95 m²
Réparation et réfection de la toiture
Installation de 20 panneaux photovoltaïques en surimposition
Installation de 12 panneaux photovoltaïques en surimposition
Transformation d'un garage en habitation d'une surface de 19,70 m²
Installation de 6 panneaux photovoltaïques en surimposition
Transformation d'un porche en véranda par l'installation
de deux baies vitrées (structure toit et mur déjà existante)
Division en vue de construire
Installation de 12 panneaux photovoltaïques en surimposition

M. BLIN Jean-Michel
M. SAINO Jonathan
M. PLAZA David
FREE Energie
M. NOTERMAN Didier
M. DEPARDON Norbert
M. REVELLIN-CLERC David
FLORES - Groupe Isola Energies
Groupe Isola Energies
M. CLOVEL-PANAY Gilles
Mme GUILLAUD Martine
Mme ESPINOSA Laëtitia
M. CRETINON Jean
M. PELLET Bernard
M. GUILLAUD Christian
Mme LEMAIRE-BOURDIN Béatrice
Mme VOTTCHAL Valérie
ISOTHERM AURA
M. ABEL-COINDOZ Christophe
M. SAUNIER Frédéric
M. FRANCILLARD Pascal
Mme RIVIERE Céline
M. WAIRY Michel
M. MATHIEU Patrick
M. VINDRET Franck
SOLEIL ET CLIMAT
M. GUILLOT Roger
M. CAZIN Francis
SCI la Roche

341, Route des Gantières
90, Montée de la Grange
881, Chemin du Blétenay
12, Impasse du Planet
136, Impasse des Routes
1020, Montée de Boucharin
616, Route des Alpes
181, Route de Beausoleil
125, Chemin du Brulet
560, Chemin du Brulet
643, Montée du Raffet
341, Route des Gantières
415, Montée de Boucharin
36, Chemin du Ru
Montée du Raffet
646, Route des Gantières
692, Route des Gantières
440, Route des Gantières
249, Route des Châtaigniers
150, Chemin du Ru
471, Route du Moulin
100, Chemin des Françonnières
74, Impasse du Bois Champion
1416, Chemin du Brulet
410, Route des Gantières
96, Impasse de Felline
65, Impasse des Vernes
1398, Chemin du Brulet
15, Montée de la Grange

Mme PANAY Marie-Paule
Mme ARMAND Aurélie
M. MILLIAT Jean-Michel
SARL Sozeri Energie
EUNF RM04
M. RICHARD Sébastien
RCONFORT
Mme SENECHAL Hélène

181, Montée du Raffet
793, Montée de Boucharin
399, Route des Alpes
778, Chemin du Blétenay
56, Montée de Boucharin
503, Route des Gantières
24, Impasse des Vernes
820, Route des Gantières

KE2LL IN'VEST
M. VIVIER Anthony

374, Montée du Raffet
723, Route des Alpes

Tarifs 2025

Concession au cimetière trentenaire

- Case colombarium – 15 ans : 500 €
- Concession de 2 m² - 30 ans : 220 €
- Concession de 4 m² - 30 ans : 395 €
- Concession cavurne – 15 ans : 515 €
- Renouvellement case colombarium – 15 ans : 270 €
- Renouvellement concession de 2 m² - 15 ans : 120 €
- Renouvellement concession de 4 m² - 15 ans : 210 €
- Renouvellement concession cavurne - 15 ans : 270 €
- Reprise de caveau existant suite abandon de concession :
 - 1100 € le caveau de 2m² • 2200 € le caveau de 4m²

Tarif location des salles communales

	Salle NEYRET		Salle PRÉRY		COMBINÉ : Salles Neyret + Préry		Salle des FÊTES	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Habitants commune et personnel communal	230 €	285 €	165 €	220 €	330 €	440 €	220 €	275 €
Famille habitants							340 €	420 €
Personnes extérieures	330 €	375 €	220 €	275 €	485 €	585 €	550 €	715 €
Associations actives sur la commune (Manifestations à but lucratif)	Participation aux charges et frais d'entretien 50 €							

*Habitants commune : Résidents et leurs parents, enfants et petits-enfants. Famille habitants : Frères, sœurs des résidents et leurs enfants.
Salle Préry – Forfait 4 Heures : Habitants : 100 € - Extérieurs, entreprises, etc : 130 €

Pour les associations, location gratuite pour la première manifestation à but lucratif de l'année (1 ou 2 jours), puis payante à partir de la deuxième manifestation.

→ Forfait ménage en supplément lors de la réservation

- Salles des fêtes : 360 €
- Salle Préry : 120 €
- Salle Neyret : 170 €
- Salle Neyret + Préry : 290 €

→ Pour toutes les salles communales

- Caution matériel demandée lors de la réservation : 500 €
- Caution ménage demandée lors de la location : 290 €
- Arrhes : 50% de la location de la salle



Location du clos du presbytère

- 1 jour : 90 €

Emplacement marché

Tarif avec et sans électricité

- 30 euros le trimestre
- 10 euros / mensuel pour les saisonniers

Location des chaises, tables, bancs et mange-debout

	Location mange-debout(s)	Location table(s)	Location banc(s)	Location chaise(s)
Habitant commune	5 € l'unité	3 € l'unité	1 € l'unité	5 € les 10
Habitant hors commune	5 € l'unité	5 € l'unité	3 € l'unité	10 € les 10



Location chambre froide :

- 80 euros/journée
- 120 euros les 2 jours
- (gratuit pour les associations de la commune)

Exposition peinture annuelle :

- 5 euros l'emplacement d'un tableau (3 toiles maximum)
- 20 euros la table de présentation autres activités manuelles (sculpture, poterie, céramiques, bijoux et autres)
- Club photo : 4 panneaux recto-verso 70 euros

Compte administratif 2024

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Excédent de fonctionnement	6 913,29 €
Produits des services (prestations de services, redevance occupation domaine public, remboursement de frais)	6913,29 € 64 711,71 €
Impôts et taxes (taxe foncière, droits de mutation, taxe sur électricité et pylônes...)	74 953,89 €
Fiscalité locale	366 392,00 €
Dotations et participations (dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale...)	440 883,69 €
Produits de gestion courante (location salles communales, fermages, vente de bois)	19 960,34 €
Produits financiers (vente de biens immobiliers et remboursements divers)	4,74 €
Produits exceptionnels	5 570,70 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 629 930,72 €

Dépenses de fonctionnement

Charges nécessaires au fonctionnement de la commune (énergies, carburants, eau, entretien des bâtiments et du matériel, fournitures de bureau, affranchissements, assurances,...)	284 715,92 €
Charges du personnel communal (rémunérations, charges patronales, cotisations,...)	246 901,6 €
Charges de gestion (subventions aux associations, participations intercommunales, indemnités des élus, ...)	73 310 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	171 26,05 €
Charges exceptionnelles	8 407,44 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	630 461,01 €

Investissement

Recettes d'investissement

Emprunts	148,45 €
Subventions (état, département,...) + restes à réaliser	204 976,81 €
FCTVA, TAM	109 197,31 €
Opérations patrimoniales	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	314 322,57 €

Dépenses d'investissement

Charges nécessaires au fonctionnement de la commune (énergies, carburants, eau, entretien des bâtiments et du matériel, fournitures de bureau, affranchissements, assurances,...)	284 715,92 €
Charges du personnel communal (rémunérations, charges patronales, cotisations,...)	246 901,60 €
Charges de gestion (subventions aux associations, participations intercommunales, indemnités des élus, ...)	73 310,00 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	17 126,05 €
Charges exceptionnelles	8 407,44 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	630 461,01 €

Délibérations 2024 du conseil municipal

Conseil municipal du 11 janvier 2024

- Mise en place régime indemnitaire RIFSEEP (IFSE et CIA),
- Suppression de poste(s) dans la filière Animation,
- Demande de subvention au titre du fonds d'accélération de la transition écologique « Fonds vert »,
- Budget communal – Décision modificative n°5,
- Achat de terrain,
- Vente de bois communal,
- Repas communaux – tarifs.

Conseil municipal du 08 février 2024

- Admission en non-valeur,
- Marché de prestations de services – Gestion de la divagation des animaux domestiques sur le domaine public et gestion de la fourrière animale.

Conseil municipal du 07 mars 2024

- Approbation du Compte Administratif 2023,
- Approbation du Compte de Gestion 2023,
- Affectation de résultats de fonctionnement 2023.

Conseil municipal du 04 avril 2024

- Autorisation de signature : convention financière pour l'Accueil de Loisirs extrascolaire sur la commune de Ste Anne sur Gervonde,
- Vote du budget Primitif 2024,
- Vote des taux d'imposition 2024,
- Vente d'une parcelle communale,
- Coût encarts publicitaires pour le bulletin municipal.

Conseil municipal du 02 mai 2024

- Attribution de chèques cadeaux aux agents,
- Demande d'une aide financière à la Région dans le cadre de travaux d'investissement (toilettes publiques),
- Demande d'une aide financière au Département dans le cadre de travaux d'investissement (toilettes publiques),
- Demande d'une aide financière à l'Etat dans le cadre de travaux d'investissement (toilettes publiques).

Conseil municipal du 06 juin 2024

- Vote des taux d'imposition 2024 (annule et remplace délibération 2024-15),
- A.L.S.H Vote des tarifs pour l'année scolaire 2024/2025,
- Mise en place de la PPAE (Prime Pouvoir Achat Exceptionnelle),
- Octroi d'une subvention de fonctionnement aux associations,
- Autorisation de stationnement d'un camion vente pizza(s),
- Recrutement d'agent(s) non titulaire(s) saisonniers(s),
- Demande d'une aide financière au Département dans le cadre de travaux d'investissement (terrain multisports et aire de jeux inclusive),
- Demande d'une aide financière à la Région dans le cadre de travaux d'investissement (terrain multisports et aire de jeux inclusive),
- Demande d'une aide financière à l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de travaux d'investissement (terrain multisports et aire de jeux inclusive),

- Demande d'une aide financière à l'Etat dans le cadre de travaux d'investissement (terrain multisports et aire de jeux inclusive).

Conseil municipal du 05 juillet 2024

- Recrutement d'agents contractuels de remplacement,
- Attribution de bons d'achats aux élèves de CM2,
- Assainissement collectif : avis de la commune sur le projet de travaux de raccordement des effluents de la région Saint-Jeannaise au système d'assainissement de Vienne Sud dans le cadre d'un dossier d'autorisation environnementale,
- Modification de poste(s) dans la filière technique.

Conseil municipal du 05 septembre 2024

- TE38 Eclairage public - maintenance - interventions hors forfait - Versement d'un fonds de concours,
- Création d'un poste permanent dans la filière technique,
- Etat des sommes dues par ENEDIS au titre de la RODP 2024.

Conseil municipal du 07 novembre 2024

- Tarifs 2025 (révision annuelle des tarifs communaux),
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2023,
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif pour l'année 2023,
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2023,
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2023,
- Modification régie de recettes,
- Instauration d'une amende administrative : dépôts sauvages de déchets.

Conseil municipal du 12 décembre 2024

- Demande d'une aide financière à l'Etat dans le cadre de travaux d'investissement (terrain multisports),
- Travail à temps partiel,
- Approbation du rapport CLECT (ALSH),
- Zones d'Accélération des Energies Renouvelables,
- Octroi d'une subvention de fonctionnement aux associations,
- Demande d'une aide financière au Département dans le cadre de travaux d'investissement (aménagement de sécurité : arrêt de bus RD522),
- Demande d'une aide financière à la Région dans le cadre de travaux d'investissement (aménagement de sécurité : arrêt de bus RD522),
- Demande d'une aide financière à l'Etat (D.E.T.R) dans le cadre de travaux d'investissement (aménagement de sécurité : arrêt de bus RD522),
- Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025.

SMICTOM de la Bièvre

Bièvreisère
communauté

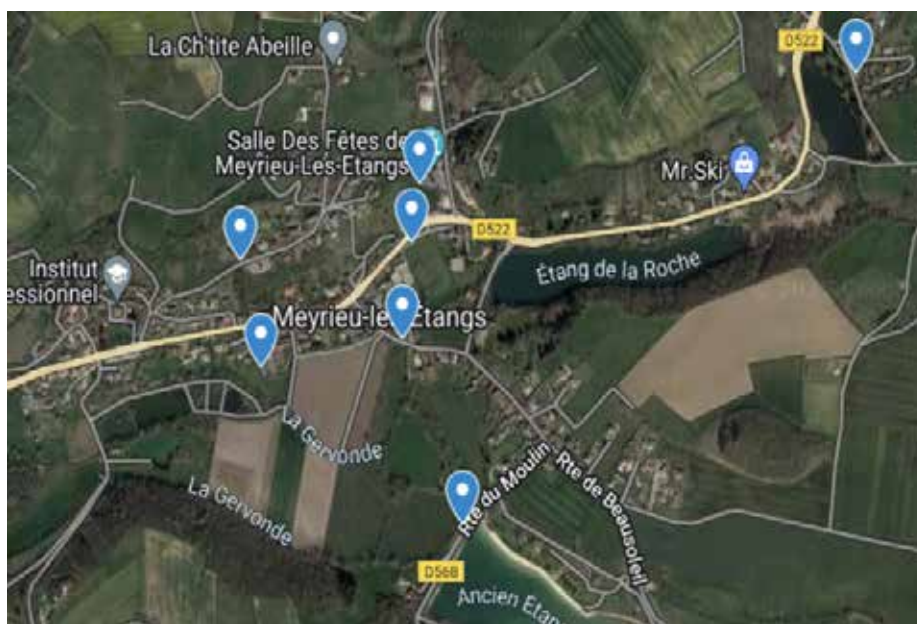
Les ordures ménagères

Sur la commune 7 points d'apport volontaire ont été mis en place par la Communauté de communes :



- Lotissement de La Combette
- Place du stade
- Parking de la salle des fêtes
- Parking du cimetière
- Parking de la mairie
- Parking de la salle Neyret / Préry
- Chaussée de l'étang du Moulin

Renseignements : 04 74 20 98 20
dechets@bievre-isere.com



Tri sélectif : les bonnes pratiques

Le tri sélectif permet de contribuer activement à la protection de l'environnement ! La valorisation des déchets, comme le verre, le carton ou le métal, leur offre une seconde vie et réduit notre dépendance aux ressources naturelles

Dans le conteneur jaune

Les emballages en plastique, en polystyrène en métal, les films et les sacs, le papier et les cartonnets



bien vidés
non lavés
compactés
en vrac
pas en sac

Dans le bac individuel ou le conteneur gris



Les ordures ménagères : vaisselle cassée, sacs pour aspirateur, litière, absorbants, mouchoirs, couches et lingettes...

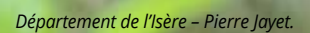
Dans le conteneur vert

Les bouteilles, les pots, les bocaux et les flacons en verre

bien vidés
non lavés
en vrac
sans bouchon



Une question ? dechets@bievre-isere.com
+ d'infos bievre-isere.com



Ce travail engagé par la Charte forestière et s'inscrivant dans le temps long a pour ambition de transformer les habitudes locales et d'insuffler une dynamique sylvicole qui allie les enjeux écologiques et économiques. La Charte forestière du Bas-Dauphiné et Bonnevaux permet ainsi aux propriétaires de participer activement à la préservation des ressources naturelles tout en contribuant au développement d'une gestion forestière adaptée aux défis climatiques de demain.

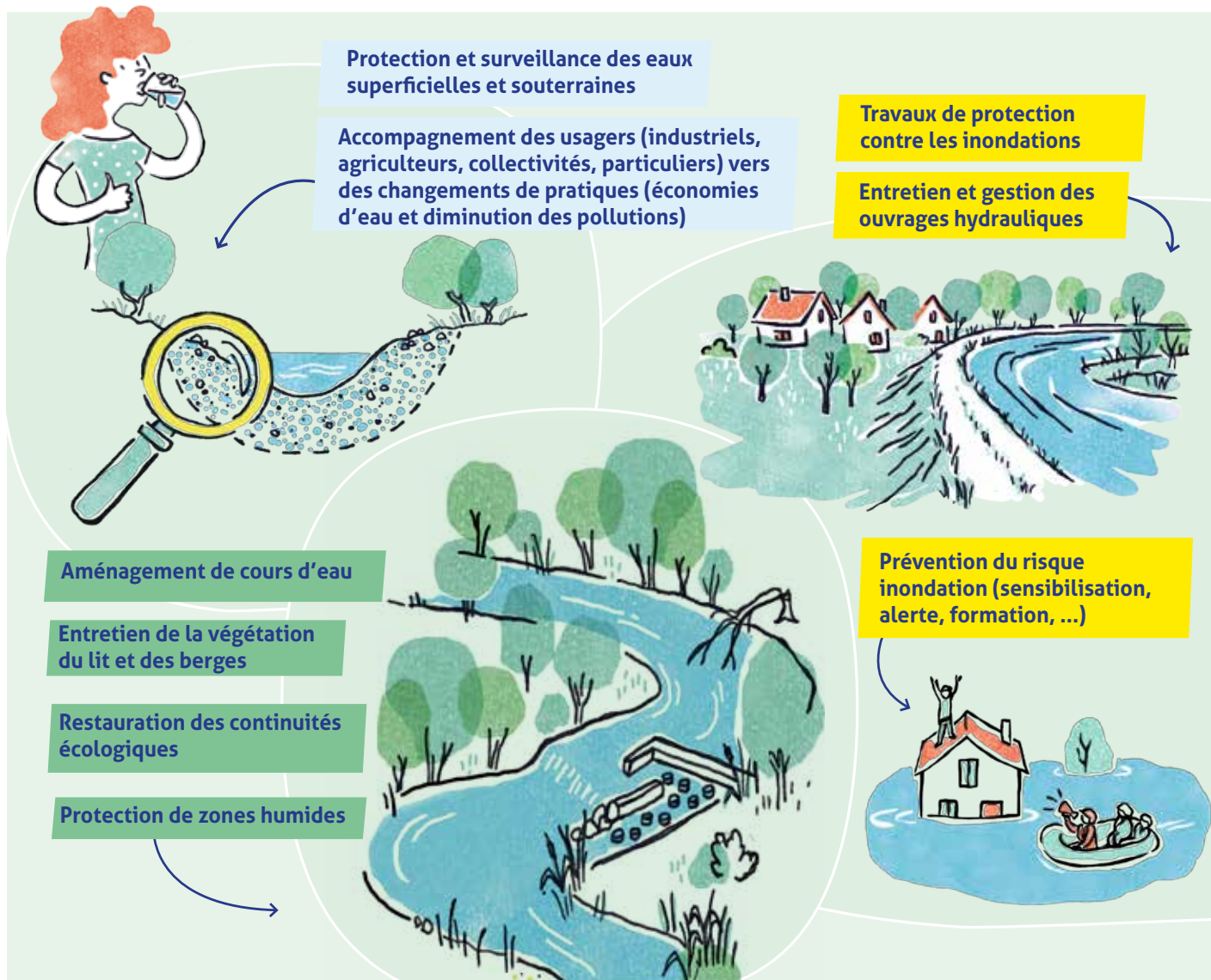
Le SIRRA ? C'est quoi ?

Le Syndicat isérois des rivières Rhône aval a pour missions principales la préservation et la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques, la gestion durable des ressources en eau du territoire, ainsi que la prévention et la protection des enjeux (humains, matériels et économiques) contre les impacts des inondations.



C'est ce que l'on appelle la GEMAPI !

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Couvrant sur 121 communes, les missions du SIRRA s'exercent à l'échelle de 3 bassins-versants : 4 vallées, Sanne-Dolon Varèze et Bièvre-Liers. **6 collectivités en assurent la gouvernance.**

Bièvre
est

Bièvre
isère

Colin

BIÈVRE
RHÔNE

Vienne
Condrieu
Agglomération

isère



Fonctionnalités
milieux naturels



Qualité
de l'eau



Quantité
de l'eau



Prévention
inondation

**Préserver. Protéger. Gérer
durablement la ressource en eau.**

Plus d'informations sur le site www.sirra.fr

Sou des écoles

L'association du Sou des écoles a pour objectif de récolter des fonds afin de financer des activités culturelles et pédagogiques pour les enfants de l'école. C'est la raison pour laquelle sont organisées, au fil de l'année, différentes manifestations. Elles sont aussi l'occasion de nous retrouver, membres du Sou, parents, bénévoles et habitants du village afin de passer des moments conviviaux tous ensemble.

Durant cette année 2024, nous avons mis en place plusieurs manifestations.

→ **Le Carnaval**, avec le traditionnel bal des enfants, s'est déroulé à la salle des fêtes, pour le plus grand plaisir des enfants. Ceux-ci ont pu voir brûler monsieur Carnaval et déguster des crêpes.

→ **Une vente de brioches** a eu lieu au mois d'avril : nous sommes venus, souvent accompagnés des enfants, vous proposer les très bonnes brioches de la boulangerie Fornecci de Saint-Jean de Bournay.

→ **Kermesse** : La kermesse a eu lieu le samedi 22 juin 2024 à l'école. Pour débiter, les enfants et parents ont pu se confronter par équipe de 2, lors d'Olympiades avec différentes épreuves : rigolade et bonne humeur étaient au rendez-vous. Les enfants ont pu ensuite aller jouer vers les différents stands et notamment dans les structures gonflables. Grâce au travail des enseignants de l'école, les enfants nous ont présenté quelques chansons apprises pendant leurs heures de chorale. La soirée s'est clôturée par le traditionnel barbecue.

→ **En route pour le collège...** En partenariat avec la mairie et les enseignantes, une calculatrice, un bon d'achat ainsi qu'un livre ont été remis aux élèves partant pour le collège.

→ **La soirée Beaujolais** : Nous avons invité la population à déguster le Beaujolais nouveau et à partager une assiette de charcuterie. L'édition 2024 a été animée par un nouveau groupe : PLLOUF Band. Une soirée qui se veut conviviale et pleine de bonne humeur!

→ **Croziflette** : Nos cuisiniers, une équipe de choc, nous ont préparé une excellente croziflette. Les habitants du village ont pu récupérer leurs commandes de croziflette mais aussi celles de la vente de chocolats.

Le Père Noël est passé à l'école pour distribuer des friandises à chaque élève et chaque classe a reçu des cadeaux.



Nous remercions les parents, les familles et amis qui nous ont aidés à la préparation, à l'organisation et au bon déroulement des différentes manifestations organisées.



Bièvre Pentathlon / Laser Run 38

Lancement du BIEVRE LASER RUN CHALLENGE en juin 2023



Après avoir organisé plusieurs compétitions officielles de Laser Run au sein de la fédération de pentathlon moderne les années précédentes, le club meyruyard a proposé, pour la seconde fois, en 2024, un nouveau modèle d'évènement Laser Run permettant la participation d'athlètes au sein du club sur un parcours officiel, mais également de sportifs sur un parcours «découverte». L'autre nouveauté est d'avoir un challenge entre deux équipes (Meyrieu Les Etangs et St Jean de Bournay) sur différents parcours de U9 à Masters. Ce nouvel évènement a particulièrement été apprécié par tous en 2023 comme en 2024 et sera renouvelé en 2025.

Le Laser Run est l'association de 2 des 5 disciplines de l'épreuve olympique de pentathlon moderne : Le tir et la course à pied.

L'épreuve olympique de pentathlon moderne comprend également la natation, l'escrime et l'équitation (qui est progressivement remplacée par une épreuve d'obstacles).

Il existe différentes compétitions nationales et internationales de Laser Run.

Durant l'épreuve de Laser Run, des courses de 300, 600 ou 1200 mètres (selon la catégorie et le type d'épreuve) sont entrecoupées de séquences de tir (à 5m ou 10m) rappelant le biathlon. Pouvant être considérée comme son équivalent d'été, la course à pied remplace le ski de fond, et le tir au pistolet laser remplace le tir à la carabine.

Le club «Bièvre Pentathlon – Laser Run 38», créé en 2017, rassemble aujourd'hui 30 licenciés de différentes communes de la Bièvre ; St Jean de Bournay, Artas, Royas, St Anne sur Gervonde et bien sûr Meyrieu les Etangs.

Le club se maintient en milieu de tableau sur l'ensemble des clubs nationaux de Pentathlon Moderne.

Les entraînements se déroulent le dimanche matin et le jeudi soir.

Une fois par an, au mois de mai, le club organise le Bièvre Laser Run Challenge sur le stade de Meyrieu les Etangs.



En 2024, le Bièvre Laser Run Challenge a été remporté par l'équipe de Meyrieu les Etangs qui avait pour capitaine d'équipe Maxime Ponthenier et s'offre une revanche sur St Jean De Bournay, vainqueur en 2023.

Bravo à

Estéban Ponthenier (Meyrieu les Etangs) : 1er dans la catégorie U11,

Dimitri Clovel-panay (Meyrieu les Etangs) : 1er dans la catégorie U13,

Clément Schreinemacher (St Jean de Bournay) : 1er dans la catégorie découverte U15-U17,

Nicolas Ponthenier (Meyrieu les Etangs) : 1er dans la catégorie U17-H,

Emmy Groleas (St Jean de Bournay) : 1ere dans la catégorie U19-F,

Maxime Ponthenier (Meyrieu les Etangs) : 1er dans la catégorie U19-H,

Jérémy Hingrez (Meyrieu les Etangs) : 1er dans la catégorie U22,

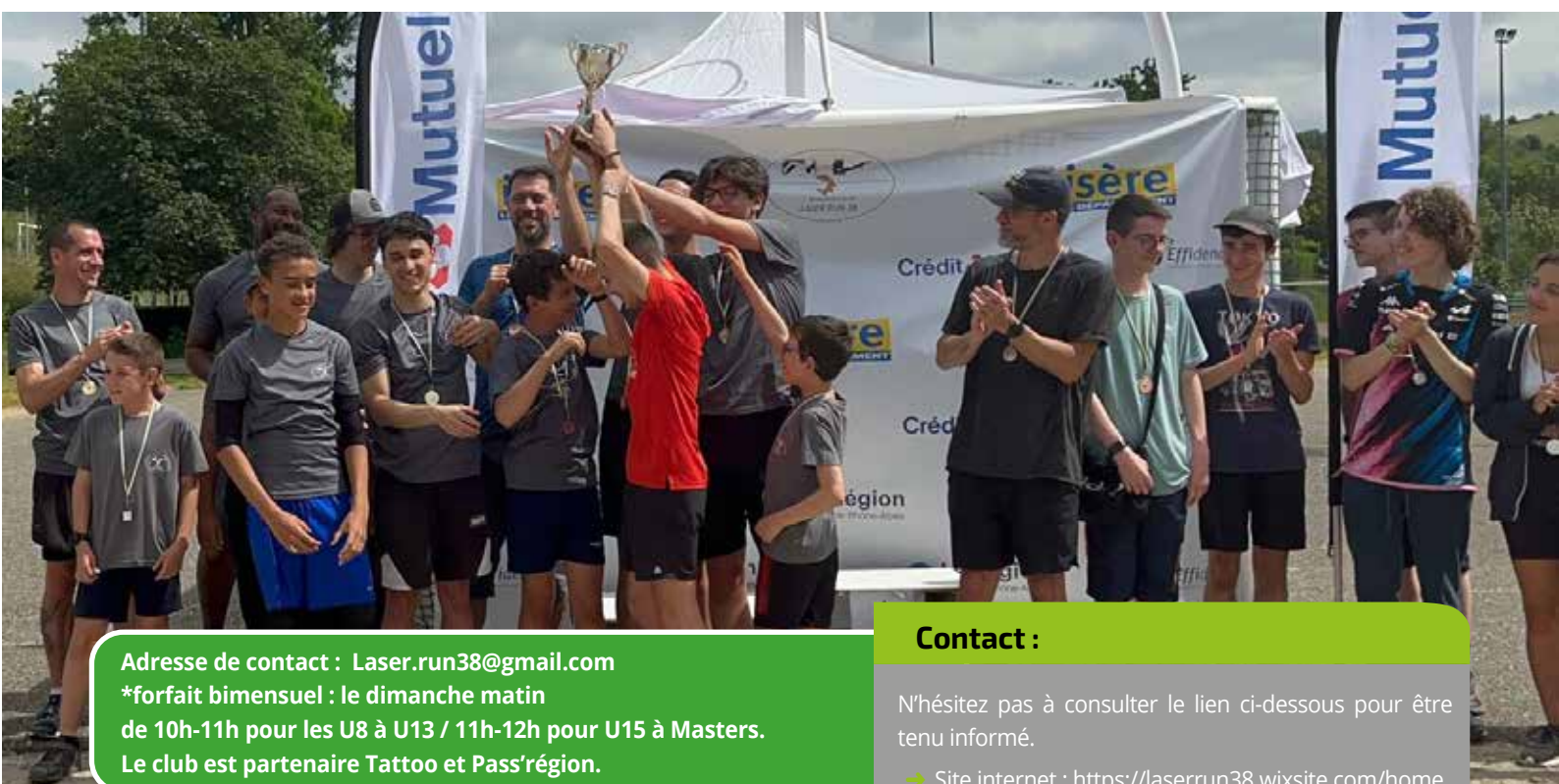
Sébastien Ponthenier (Meyrieu les Etangs) : 1er dans la catégorie Master 40+ H.

Bravo également à tous les participants, les capitaines d'équipe (Maxime et Léo), les entraîneurs (Jérémy Hingrez et François-Xavier Goussard) et aux bénévoles qui ont permis le déroulement de cette belle compétition, qui est une fois de plus soutenue par nos partenaires : la commune de Meyrieu les Etangs, le Conseil départemental de l'Isère, la société Effidence (Concepteur de solutions logistiques robotisées) et le Crédit Mutuel.

Merci à eux de soutenir le club.

Pour la fin de saison (mai et juin), un forfait «Découverte» avec deux mois d'entraînement pour 25 euros (licence FFPM comprise) est proposé aux jeunes souhaitant découvrir le Laser Run,

Date limite d'inscription : le 30 avril.



Adresse de contact : Laser.run38@gmail.com
 *forfait bimensuel : le dimanche matin
 de 10h-11h pour les U8 à U13 / 11h-12h pour U15 à Masters.
 Le club est partenaire Tattoo et Pass'région.

Contact :

N'hésitez pas à consulter le lien ci-dessous pour être tenu informé.

→ Site internet : <https://laserrun38.wixsite.com/home>

Le club des Dauphins



Le club des Dauphins, association de Meyrieu les Etangs, animé par des bénévoles, a pour vocation de créer un lien social où chacun se retrouve pour exercer une activité, partager des moments de convivialité. Il permet aux anciens de garder le contact avec la vie en société, mais aussi de rompre la solitude pour certains. Les rendez-vous réguliers sont autant de moments privilégiés. Il est indispensable de les maintenir.

En 2024, encore beaucoup d'activités, dès le début de l'année avec l'assemblée générale le 19 janvier à la salle des fêtes. Une très bonne participation des adhérents a permis de lancer les activités de cette nouvelle année.

Cette année, le bureau s'est réuni pour gérer, organiser la vie du club. Toutes les deux semaines, le jeudi après-midi, des activités conviviales à la salle des fêtes sont proposées pour taper le carton, faire des jeux ou simplement échanger. Ceci agrémenté d'une petite collation. Voici quelques activités proposées au cours de l'année 2024.

- Le dimanche 4 février, notre premier loto. Un après-midi plein de suspens qui a attiré beaucoup de participants. Une belle réussite.
- Le premier thé dansant du 3 mars, animé par l'orchestre «Phil Musette» n'a pas rencontré un vif succès. En effet, ce même jour, un thé dansant était organisé à St Jean de Bournay.
- Jeudi 20 juin, repas grenouilles au restaurant « les Peupliers » à Royas pour fêter les anniversaires des adhérents de l'année. Sept ont reçu une corbeille garnie : Michelle Berthier, Lino Barbierie, Guy et Nicole Flament, Chantal Pucci, Georges Saunier. Roger Breuzet, n'habitant plus sur la région, s'est vu remettre une carte d'anniversaire. Cet après-midi convivial a été animé par une chanteuse qui a permis à chacun de fredonner quelques refrains.
- Juillet Août, c'est la trêve estivale, les activités sont suspendues. Septembre, reprise des activités du jeudi après-midi à la salle des fêtes, tous les 15 jours.
- Il était prévu, le samedi 9 novembre, une sortie en car pour un spectacle organisé par Génération Mouvement, « Au pays de L'Arménie » à St Quentin Fallavier. Plus de 30 personnes étaient inscrites et au dernier moment ce spectacle a été annulé suite à des rénovations de la salle de spectacle.
- Avant la trêve des confiseurs, le club s'est retrouvé le 5 décembre pour le traditionnel repas de Noël au restaurant «Le Grill» de Villeneuve de Marc. Ce moment convivial est toujours apprécié.

Actuellement, le coût des transports et restauration est en constante augmentation. Nous sommes parfois obligés d'annuler certaines sorties pour ne pénaliser personne.

Le club des Dauphins est toujours actif. Malheureusement, nous déplorons le décès de Bruno Pellet de Meyrieu, Patrick Francois de Royas, Roger Lardiere de Meyrieu, de Mesdames Marcelle Jocteur d'Artas, Marie Rigollier de Châtonnay, Jeanine Piolat de Le Mottier et de Jeannine Thomas de St Georges d'Espéranche. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Les prochaines manifestations 2025

- Les rencontres du jeudi après-midi, tous les quinze jours vont se poursuivre. Également le 2ème lundi de chaque mois vous pouvez participer à des activités peinture sur verre et sur porcelaine, confectionner des fleurs, tableaux, poupées. Toutes les personnes sont les bienvenues.
- D'autres repas et sorties seront programmés tout au long de l'année.

Ce programme va s'affiner petit à petit.

Lucette Joly, après 20 années en tant que présidente du club, a souhaité prendre un peu de recul.

Les membres du bureau, les adhérents et sympathisants expriment leur plus profonde gratitude à Lucette. Après toutes ces années, son engagement, son dévouement ont rendu possible tout ce qui a été accompli pendant son mandat.

Un nouveau bureau est en cours de constitution pour que le club vive et continue à prospérer. C'est ensemble que nous devons relever les défis. Il a besoin de se renforcer en ayant plus d'adhérents pour participer aux différentes activités, que ce soit les activités du jeudi ou les sorties, repas. Une réflexion est menée pour mettre en place d'autres activités novatrices pour attirer des plus jeunes. Le choix de loisirs est particulièrement vaste, propre à répondre aux attentes de chacun.

Parlez-en autour de vous pour que nous soyons plus nombreux pour organiser des festivités et rencontres plus nombreuses. Toutes les personnes sont les bienvenues



Bureau du club des Dauphins et municipalité



Repas grenouilles au restaurant «Les Peupliers»



Cérémonie du 19 mars 2004

Amicale des anciens combattants

L'objectif de notre Amicale reste simple : perpétuer le souvenir de nos camarades disparus au cours de tous les conflits. C'est ainsi que nous nous réunissons au monument aux morts pour les cérémonies du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre.

En janvier 2024, Bruno Pellet, adhérent à notre Amicale, domicilié au hameau de Chevron, nous a quittés. Il a effectué son service militaire en Algérie en tant qu'appelé. Les Anciens Combattants, de nombreux porte-drapeaux et la population l'ont accompagné en notre église. C'est au cimetière de Ste Anne sur Gervonde qu'il a été inhumé auprès de son épouse.

Notre Amicale est associée aux activités du Groupe « Mémoire » dont les membres sont adhérents à notre association. Sur proposition de la Région Auvergne Rhône Alpes, une demande de subvention pour l'achat d'un drapeau « jeune » a été faite. Ce drapeau a été porté pour la première fois par un collégien pour la cérémonie du 19 mars 2024. Désormais, avec le drapeau offert par le Souvenir Français et porté par un élève de CM2, ce sont 2 drapeaux « jeunes » qui sont présents pour les commémorations. Nous adressons tous nos remerciements à la Région AURA pour le financement accordé. Le 10 novembre 2024, le groupe « Mémoire » a organisé la traditionnelle « soupe du poilu ». Cette soirée a permis de présenter aux participants un récapitulatif de toutes les actions réalisées au cours des 10 années d'existence du « Groupe Mémoire ». Une exposition sur la résistance en Pays Saint Jeannais, prêtée par « Mémoire et Patrimoine » d'Artas, a été proposée au public.

Cette année encore, les élèves de l'école de Meyrieu les Etangs, entourés de leurs

institutrices et de nombreux camarades, ont participé à toutes les commémorations où ils ont assuré la lecture des messages de l'UFAC. Pour le 11 novembre, ils ont fait la lecture des morts pour la France inscrits sur le monument. Cela prouve bien que la mémoire se transmet aux jeunes générations. Nous ne pouvons que les remercier avec leurs enseignantes et les encourager à perpétuer ces actions. Nous sommes heureux d'être nombreux lors de ces commémorations : élus, population communale... L'Avant-Garde de St Jean de Bournay est toujours fidèle pour les sonneries et leur participation est très appréciée.

Comme chaque année pour le 1er novembre, notre association a déposé une gerbe sur le caveau des soldats dans notre cimetière. Tout au long de l'année, Guy Pastre, porte drapeau de l'Amicale, la représente pour les funérailles d'anciens d'AFN du secteur. Nous le remercions pour sa fidélité.

La quête pour le Bleu de France a lieu pour les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Le résultat de la collecte est entièrement reversé à l'œuvre du Bleu de France. Merci à tous les donateurs.

Espérant vous retrouver toujours aussi nombreux lors des prochaines commémorations, nous vous disons : « A bientôt ».



Nouveau drapeau jeune



Ecole de musique

Depuis 1976, l'association « Ecole de musique de Meyrieu les Etangs » propose des cours variés de pratique instrumentale et de chant, à des tarifs très attractifs.

Cette école est accessible aussi bien aux enfants qu'aux adultes, quel que soit le niveau. L'enseignement y est ludique et convivial.

La saison 2024/2025 a démarré avec 48 inscrits en cours individuels, collectifs ou chorales.

Des ateliers collectifs se réunissent depuis le 19 octobre. Il s'agit de groupes composés et dirigés par les professeurs de l'école en fonction des niveaux et/ou des besoins en pratique instrumentale (batterie, guitare, piano,...). Les ateliers sont ouverts aux élèves de l'école et aux musiciens et chanteurs extérieurs. Ce sont des cours d'1h30, 2 samedis matins par mois. N'hésitez pas à vous manifester !

Depuis janvier, un nouvel atelier percussions a été constitué. C'est une activité permettant de découvrir différents univers musicaux, accessible à tous et offrant les bienfaits d'une musique collective. Nous tenons à remercier les élus de la commune pour leur

soutien, pour le prêt des salles et la logistique. Nous remercions aussi Bièvre Isère Communauté pour sa subvention qui a permis l'achat de matériel.

Récemment, le concert d'hiver a eu lieu le 22 décembre 2024 à l'église. Les chorales enfants et adultes ont présenté leur nouveau répertoire et se sont produites également le 8 mars 2025 à la salle des fêtes aux côtés de chorales voisines invitées pour l'occasion.

Le samedi 5 avril 2025 de 10h à 12h a eu lieu nos portes ouvertes, suivi en soirée d'un concert des professeurs à la salle des fêtes. Il s'agit d'un moment privilégié pour faire découvrir les différents cours proposés.

Vous pouvez également noter le concert très apprécié de tous, le samedi 14 juin 2025 ! Tous les élèves musiciens ou chanteurs pourront exprimer leur talent et terminer l'année dans une ambiance conviviale. Pour l'occasion un camion pizza s'installera sur le parking pour régaler le public.

Suivez-nous sur Facebook en cherchant notre page « EDM Meyrieu » et n'hésitez surtout pas à nous contacter pour tout renseignement ou pour vous lancer dans la musique et/ou le chant.

En 2026, l'école de musique aura 50 ans ! Le bureau actuel aimerait proposer différents concerts gratuits et festifs tout au long de l'année. Pour l'organisation, l'équipe a besoin de renfort, toutes les idées sont les bienvenues !

N'hésitez pas à nous rejoindre, faites-vous connaître à edm.meyrieu@gmail.com

Composition du Bureau 2023/2024

- **Sylvain Galland** : Président
- **Franck Chagnot-Auclair** : Vice-Président
- **Nathalie Astier** : Trésorière
- **Blandine Bienvenu** : Secrétaire

Nos professeurs

C'est une petite équipe qui nous fait le plaisir de poursuivre l'aventure musicale de notre école de musique associative.

- **Rémi**
Piano, batterie
- **Stéphane**
Guitare, basse et éveil musical
- **Isabelle**
Accordéon, formation musicale
- **Cécile**
Chorales enfants, ados et adultes





Groupe Mémoire de Meyrieu les Etangs

En 2024, le groupe mémoire a fêté ses 10 ans d'existence.

Ce groupe a effectivement été créé en 2014 afin de commémorer le centenaire de la première guerre mondiale. Riches des moments de partage intergénérationnel et des actions menées depuis 10 ans, les membres du groupe mémoire, en association avec l'amicale des anciens combattants de Meyrieu les Etangs, souhaitent poursuivre ses actions envers les jeunes notamment.

Le devoir de mémoire et le développement du lien intergénérationnel sont les fondements du groupe mémoire et du prochain voyage qui se déroulera en octobre 2025. Les inscriptions seront ouvertes au printemps.

Le 10 novembre 2024, la 9e soupe du poilu a rencontré une nouvelle fois un vif succès et a permis de rassembler environ 200 personnes. Le groupe mémoire œuvre sans relâche pour le devoir de mémoire et compte sur le soutien de tous.





Les amis du jumelage

L'association Les Amis du jumelage anime et fait vivre le jumelage entre Piringsdorf, village autrichien situé à la frontière hongroise, et Meyrieu les etangs.

Les rencontres entre les deux communes, auxquelles s'est ajouté le village hongrois de Köszeg, sont organisées tous les deux ans. Ce sont des moments de partage, de rencontres et de découvertes de lieux et de cultures qui favorisent la compréhension mutuelle, toujours dans une ambiance conviviale et festive. C'est en 2026 que les amis autrichiens viendront à Meyrieu les Etangs. Cette rencontre se prépare dès à présent.

Après plus de 16 ans à la présidence de l'association, Joël Soris a souhaité laisser sa place. Il a été remercié ainsi que les équipes

autour de lui pour toutes ces années où leur travail, leur passion et leur engagement ont permis au jumelage de se développer.

Un nouveau bureau a donc été constitué : Jérôme Blanc, président, Pascal Bichet, vice-président, Véronique Joly, trésorière, Corinne Joly, trésorière adjointe, Mireille Belfis, secrétaire, et Sophie Bichet, secrétaire adjointe.

De nouveaux membres sont également venus enrichir le bureau élargi, nécessaire pour faire fonctionner cette association.



Le nouveau bureau de l'association des Amis du jumelage. Jérôme Blanc (assis) succède à Joël Soris (debout derrière lui)



▲ Réunion de préparation la fête du four du samedi 14 septembre

◀ Départ pour Piringsdorf en mai 2024

ADMR



ADMR Les Nénuphars

Périmètre d'interventions sur les communes de : Meyrieu les Etangs, Châtonnay, Saint-Anne sur Gervonde, Lieudieu, Charantonnay, Artas, Eyzin Pinet, Meyssiez, Villeneuve de Marc

Engagée au quotidien sur le terrain aux côtés des familles, l'ADMR défend les valeurs de respect, de solidarité et de proximité, trois principes qui sous-tendent son action.

Au cours de ces dernières années, les équipes ont travaillé les thématiques suivantes :

- L'accompagnement au domicile
- Le bénévolat comme créateur de lien social

Que les professionnels arrivent par hasard à l'activité de l'aide à domicile ou par choix, après une formation scolaire et professionnelle qualifiante, ils bénéficient tous d'un accompagnement au travers de réunions d'équipe et de séances de formation continue. Cela permet, d'une part, d'améliorer la prise en charge des personnes aidées et, d'autre part, d'apporter plus que de qualité de vie au travail.

En 2024, l'ADMR Isère a bénéficié du projet « mobilité » soutenu par la CARSAT et/ou le Conseil départemental. Ainsi notre association a mis à disposition des véhicules de service.

- 1 voiture sans permis affectée à une salariée circulant en mobylette
- 2 voitures pour des salariées effectuant beaucoup de déplacements.

ADMR Les Cinq Collines

Périmètre d'interventions sur les communes de : Saint Jean de Bournay, Moidieu Détourbe, Savas Mépin, Beauvoir de Marc, Royas.



La boule de Meyrieu les Etangs

Réunie le 16 janvier 2024 en Assemblée Générale, la grande famille de boulistes était venue honorer la saison 2023/2024 et programmer la saison 2024. Une assemblée générale placée sous le signe du positif avec des indicateurs qui donnent le sourire. Lors de cette AG, il a été convenu que Grégory Ligonnet assurera la vice-présidence.

Bilan de la saison bouliste 2024 évoqué par la dernière assemblée générale.

Le bureau, les licenciés et les membres honoraires se sont réunis le 20 septembre à 19 heures, pour l'assemblée générale pour concrétiser une saison chargée en réunions et manifestations.

Ouverture de la séance par Georges Colombier, Président, qui a souligné le plaisir de se retrouver ensemble. Cette AG a été avancée en Septembre pour coller avec celle du boulodrome. Au nom des membres du bureau, il a remercié Alain Couturier pour sa présence en tant que maire et licencié à la Boule de Meyrieu. Il a passé la parole au vice-président, Grégory Ligonnet, pour développer l'ordre du jour.

Présentation du rapport d'activité par Georges Saunier, secrétaire

- Réunion du 6 février : réunion des licenciés pour décider de la prise de la compétition des «Pré-fédéraux» (Championnat fédéral), prévue le 6 avril, à la suite du désistement de la «Boule du Ruisseau» de Domarin. D'un commun accord, les licenciés ont tous accepté de prendre en charge l'organisation de cette journée bouliste.
- Réunion du 12 mars : réunion de préparation de cette journée du 6 avril. Les licenciés se sont répartis les tâches entre la préparation des jeux de boules, l'organisation de la buvette et du repas de midi afin de recevoir les différentes équipes de secteur dans les meilleures conditions possible.
- La date du 28 mars a été retenue pour la remise en état des jeux de boules situés vers les vestiaires et la cure, pour une séance de désherbage, nivelage et traçage des jeux : tâches accomplies par les licenciés retraités pour favoriser le bon déroulement de la saison sportive.



Le bureau

→ Journée du 6 avril : La compétition s'est déroulée sur la journée, et on nota une forte affluence des compétiteurs, les 48 jeux étant complets. Sous la responsabilité du comité bouliste de Bourgoin-Jallieu, cette rencontre d'une journée a été une belle réussite et s'est terminée sur les félicitations du comité bouliste pour notre organisation exemplaire. Merci à tous ceux qui se sont investis pour aboutir à ce résultat.

→ Concours du 20 avril : 32 doublettes 3ème & 4ème division, seulement 26 doublettes en compétition. Le temps froid et le grand vent ont découragé les boulistes.

→ Concours du 2 juin qui s'est déroulé par un temps maussade.

- Un 32 simple 4ème division, à 7h30, avec 54 inscriptions a vu la victoire de Nathalie Badin d'Eclosure sur Marc Oddoux de la Côte St André.
- Un 32 simple 3ème et 4ème division, à 8h30 avec 32 inscriptions, a vu la victoire de Laurent Porcher de St Agnin s/ Bion sur Bernard Frémond de Fontaine.
- Un 16 doublettes 3ème et 4ème division à 13h30 avec 16 doublettes inscrites mais seulement 6 équipes présentes suite au mauvais temps, a vu la victoire de l'équipe Charpenet sur l'équipe Guinet de Domarin, concours non déclaré à la fédération bouliste.

54 repas, diots, frites, fromage, tartes étaient servis à midi à la salle de fêtes

→ Réunion du 17 juin Cette réunion avait pour objet la préparation du but d'honneur, le bilan de la saison écoulée et les perspectives de la prochaine année.

Il été évoqué la journée détente qui se déroule courant août, avec invitation des anciens licenciés et toutes personnes désireuses de découvrir la boule lyonnaise.



**LA BOULE
de
MEYRIEU les ETANGS**

En 2023, peu de monde avait répondu présent, uniquement les licenciés. Il a été convenu de ne pas poursuivre cette journée qui était un moment de détente et de convivialité.

→ Le 7 septembre « But d'Honneur » entre sociétaires et membres honoraires. Le matin vingt-quatre boulistes fervents de la boule Lyonnaise s'affrontaient en toute amitié au-cours de parties acharnées.

Cette journée non-stop a été interrompue, à midi, pour partager un repas grenouilles au restaurant «Jars» à Artas avec nos conjointes et conjoints.

Ces rencontres sportives se sont terminées par les phases finales et le but d'honneur est revenu à Jacky Roy qui s'est imposé devant Serge Ligonnet. Cette journée conviviale a été un franc succès.

Merci et félicitations à nos boulistes qui représentent les couleurs de notre société dans les différentes compétitions organisées dans les communes voisines.

Actuellement, le nombre de licenciés est de 27 et nous comptons parmi nous, 10 membres honoraires que nous remercions de leur soutien.

Le boulodrome de St Jean de Bournay propriété de Bièvre Isère Communauté, géré par le comité de gestion du boulodrome du pays St Jeannais, permet aux boulistes de s'entraîner tout l'hiver dans un esprit de convivialité. Merci aux bénévoles qui entretiennent, tracent les jeux, organisent les concours et gèrent la buvette, préparent des moments festifs indispensables pour maintenir une cohésion amicale entre nos différentes sociétés.



Les licenciés lors du but d'honneur

Présentation du rapport financier

Philippe Duval, trésorier, a présenté le compte rendu financier du 1^{er} septembre 2023 au 30 août 2024 et remis à chaque participant, un bilan détaillé de toutes les dépenses et recettes. Les finances sont saines et permettent à la saison bouliste de se dérouler sereinement tout en restant vigilant, les concours étant parfois déficitaires. Pour maintenir notre roulement financier nécessaire à la gestion de la société, prévoir la mise en place de nouvelles manifestations.

Renouvellement du bureau

Comme lors de chaque AG le renouvellement du bureau est prévu dans les statuts. Georges Colombier et Georges Saunier ne souhaitent pas se représenter, tout en restant actifs au sein de la société. Après discussion, le nouveau bureau est constitué.

- **Président** : Grégory Ligonnet
- **Vive-président** : Jacky Roy
- **Secrétaire** : Nathalie Fusco
- **Secrétaire adjoint** : Georges Saunier
- **Trésorier** : Philippe Duval
- **Trésorier adjoint** : Guy Barbier
- **Membres du bureau** : Romain Baule, Claude Beauzon, Serge Ligonnet, Martine Rousset, Guy Wagner



Concours du 2 Juin 2024

Intervention de Georges Colombier

Georges Colombier remercie tous les licenciés et les membres honoraires pour leur implication et leur dévouement au sein de la boule de Meyrieu ainsi que Jean Philippe Colombier pour son soutien financier.

Georges rappelle qu'il a succédé à Antoine Soto et que durant sa présidence, il a organisé les soirées « belote-tripes » et la journée détente qui, après un vif succès, ont connu un déclin progressif.

Pendant cette même période, la boule de Meyrieu a vécu le décès de Christian Malpel et de Daniel Bessesty, tous deux licenciés.

Il est fier d'avoir permis aux clubs d'utiliser le boulo-drome à St Jean de Bournay et d'avoir créé la boule du pays St Jeannais et d'en assurer la présidence. Il note avec satisfaction la bonne entente entre les différentes sociétés et souligne les retombées financières non négligeables des animations proposées, qui s'élèvent à 1200€ pour la saison 2023/2024. Il souhaite que cette entente entre les clubs perdure car c'est la clé de la réussite.

Il remercie l'assistance pour sa confiance tout au long de ces années.

Une quadrette Meyrieu / St Jean



Programme des concours pour 2025 organisés à Meyrieu les Etangs

- Concours 3^{ème} et 4^{ème} division en 32 doublettes, le samedi 19 avril, « système Aurard » sur une journée avec restauration à midi.
- Concours du dimanche 1 Juin
 - Le 32 simples 4^{ème} division à 8 heures
 - Le 32 simple 3^{ème} et 4^{ème} divisions à 9 heures
 - Le 16 doublettes l'après-midi.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus, que ce soit pour la compétition ou du loisir, entre collègues, le mercredi.



Poussières d'Étoile

Ce n'est pas un mais trois spectacles différents que l'association «Poussières d'étoile» a proposé en 2024 !!! Un record pour notre association qui a travaillé très dur pour offrir le meilleur pour notre public par respect pour lui et pour notre combat caritatif.

Tout d'abord, Damien représenta son spectacle « Egoïstement live » dans le Rhône, après une première très réussie en 2023, à Meyrieu. 16 personnes ont accompagné Damien dans la préparation de la scénographie et de l'éclairage, et sur scène pour le chœur, les danses et l'accompagnement musical au piano. Le bénéfice de ce spectacle, offert à l'association « Colosse aux pieds d'argile » spécialisée dans la lutte contre les violences sexuelles, le bizutage et le harcèlement chez l'enfant, permet d'organiser une conférence de sensibilisation et de conseils, en direction d'intervenants du milieu scolaire ou sportif.

Puis, la représentation de notre nouveau spectacle annuel « Haute Couture », mêlant chansons et chorégraphies, dans des costumes appartenant

pour certains à l'Opéra de Lyon, nous a permis de remettre, début 2025, un don à l'association « AFTC Isère ». Cette association dont nous sommes partenaires depuis quelques années a pour objectifs de défendre les intérêts matériels et moraux des personnes traumatisées crâniennes et d'améliorer le quotidien des malades.

Le troisième spectacle inédit fut donné pour la première fois à Septème, en octobre dernier, dans le Rhône, dans des EHPAD et résidences seniors. Intitulé « Cabaret Féérique Show », il rend hommage aux femmes, à Paris et à la France. Il rassemble la danse et la poésie dans une atmosphère très glamour.

Ce spectacle cabaret a été présenté à Meyrieu les Etangs en novembre



à la salle des fêtes, accompagné d'un repas, une première pour notre association. Le lieu fut « customisé » aux couleurs d'un véritable cabaret parisien.

«Poussières d'étoile» existe depuis 20 ans et nos spectacles ont rassemblé, sur la dernière saison, plus de 1200 personnes qui nous suivent, pour certains, très fidèlement.

La culture reste une de nos plus belles libertés et nous avons la chance de la mettre au service des autres, et, malgré les sacrifices que cela représente pour nous, nous sommes heureux de vivre ces moments-là avec notre public.

L'association prépare son nouveau spectacle qui nécessite une infrastructure scénique très importante. Nous essayons de repousser les limites en matière de créativité, véritable défi pour une troupe amateur. Nous espérons ainsi vous offrir un moment «suspendu et émouvant». Ce nouvel événement unique, intitulé «Stone» ne pourra se produire qu'à la Salle Claire Delage à St Jean de Bournay

Musicalement vôtre. Damien



Nous vous donnons donc rendez-vous les 14 juin à 20h30 et 15 juin à 15h30.

➔ Renseignements et réservation au 06 62 36 40 66

Full & Light

Chez Full&Light, peu importe votre âge ou votre niveau de forme, vous trouverez toujours une ambiance conviviale et souvent festive. Et cette saison s'annonce prometteuse avec 120 adhérents déjà inscrits.

Notre club de boxe pieds/poings propose également des séances de Cross Training, un savant mélange de préparation physique, de prévention des blessures et de lutte contre la sédentarité.

Cette année, notre éducatrice sportive Stéphanie Rivera, a obtenu un brevet moniteur fédéral de niveau 3 – Sport Santé.

Vitrine du club, l'engagement de nos compétiteurs (filles et garçons) témoigne de la passion et de la détermination qui règnent au sein de notre club. Ils se dépassent à chaque séance, portés par l'esprit d'équipe et la camaraderie qui font notre force. Full&Light, c'est plus qu'un club, c'est une communauté où chacun trouve sa place et s'épanouit.

Et pour eux, janvier marque la première grande échéance vers les championnats de France avec le championnat régional de Kick Light, à L'Isle d'Abeau, où ce sont 9 combattants qui, durant deux jours, vont enchaîner rounds sur rounds.

Toutes et tous auront fait honneur au club et quatre seront "au France".

Les combattants du club Full&Light ont marqué cette saison avec des perfor-



mances remarquables et des événements mémorables.

Lors des «France», nos quatre combattants qualifiés ont découvert le niveau national en Kick Light. Malgré quelques défaites, Enzo Granoux et Laure Durif-Varambon ont décroché des médailles de bronze.

Le championnat de France de Light Contact et Point Fighting a également été un moment fort, avec cinq combattants de Full&Light ramenant neuf médailles. Mention spéciale à Ylan Lebon et Anaïs Chaffraix, qui sont respectivement champion et vice-champion de France.

La dernière semaine de mai a été marquée par les passages de grades annuels, avec des sessions évaluant les compétences physiques et techniques des participants. L'engagement et les progrès réalisés ont été salués par les entraîneurs.

Full&Light a aussi brillé au X-Race Cross Triathlon, avec une impressionnante performance des trois adolescents du club, soutenus par des supporters enthousiastes.

D'ici Noël, nous avons prévu trois compétitions, garantissant de nombreux moments forts. Pour célébrer la fin d'année, nous organiserons un moment convivial avec des cadeaux pour tous. Plusieurs stages de self-défense sont également au programme, dont un en novembre animé par un expert.

Une saison pleine de défis et de convivialité nous attend !



Contact :

FULL & LIGHT

www.fullandlight.fr

La gymnastique volontaire

Le club de gym volontaire de Meyrieu les Etangs propose toujours 3 cours hebdomadaires, à la salle des fêtes. Avec un super encadrement de nos animatrices sportives, les cours se déroulent dans une bonne ambiance et une totale bienveillance entre nous.

- Les lundis, de 20 à 21h, ce sont des cours où l'on travaille, comme dans une salle de sport, les abdos, les fessiers, où l'on développe sa force, on tonifie les muscles pour un gainage en profondeur, ce qui nous permet de sculpter notre silhouette tout en pratiquant l'activité de manière ludique. Nous utilisons du matériel tel qu'élastiques, gros et petits ballons, barres lestées, etc...
- Les mardis, de 18h à 19h, ce sont des cours de stretching. On améliore en souplesse notre amplitude articulaire, on évacue les toxines et prévient le mal de dos, grâce à un travail d'étirement global de la tête aux pieds.

- Les vendredis de 8h45 à 9h45, ce sont des cours de Body Zen durant lesquels, par un travail musculaire tout en douceur, on améliore souplesse et équilibre.

Nous sommes 44 licenciées et nous vous attendons très vite pour vous compter parmi les adhérent(e)s du club. Inscription possible tout au long de la saison sportive.

Pour plus de renseignements : 06 20 66 82 39

Le ronron des rues

Pour sa deuxième année d'existence, l'association «le ronron des rues» a pris en charge 215 chats sur Meyrieu les Etangs et les environs. Une vraie chaîne de solidarité s'est mise en place avec des familles qui se proposent (sur toute la région), en tant que familles d'accueil, en attendant que les chats pris en charge soient adoptés.



Les habitants de Givors, Meyzieu, Faverges de la Tour, Dolomieu, La Tour du Pin et bien sûr Saint Jean de Bournay et Meyrieu les Etangs ainsi que les communes limitrophes se mobilisent.

Notre mission est de limiter la prolifération des chats errants en les stérilisant et les identifiant. Cela leur confère le statut de chat libre que la loi protège. Nous assurons un suivi sanitaire et ils sont nourris, des abris sont réalisés. Sur la région, peu de chats sont sauvages. Sur 215 chats, 154 chats ont été adoptés, 9 sont décédés, 4 seulement, non sociables, ont été remis sur site ; les autres chats sont en famille d'accueil.

Nous récupérons beaucoup de chats délaissés par leurs maîtres, non identifiés alors que c'est une obligation pour les chats nés au 1er janvier 2012. La fourrière, sauf si elle est rattachée à une association, n'a pas pour mission de faire adopter les chats. Au-delà du délai de 8 jours ouvrés, le chat est propriété de la fourrière. S'il n'est pas identifié, à son bon vouloir, soit elle le lègue à une association, un refuge (si ces derniers sont en capacité de l'accueillir), soit il est euthanasié (l'euthanasie en sortie de fourrière est fréquente). Le but de la fourrière est d'extraire de la voie publique le chat errant. L'article L211-23 du code rural définit le chat errant : est considéré en état de divagation tout chat non identifié, trouvé à plus de 200m des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000m du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

En d'autres termes, un chat errant est donc un chat non identifié, sans propriétaire ou ayant un détenteur, vivant en groupe, dans les lieux publics, sur le territoire de la commune. Le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, est responsable du maintien de l'ordre public. Dans le cadre de l'article L211-27 du code rural, le nourrissage est autorisé sur les lieux de capture. Le maire doit justifier le non-recours à des campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants. Depuis l'arrêté municipal du 4 mars 2024, « les chats non identifiés, sans propriétaire ou détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics, sur le territoire d'une commune, peuvent être capturés à la demande du maire » et n'être conduits en fourrière dans la mesure où le programme d'identification et de stérilisation prévu à l'article L211-27 ne peut être mis en œuvre. Peu de communes s'investissent dans le champ de la protection animale. Pourtant, il y a un vrai bénéfice à la stérilisation. A

l'heure où l'on parle beaucoup de la protection de la nature, de la biodiversité, limiter la prolifération est essentielle pour la préservation des espèces, le chat étant un prédateur pour les oiseaux, les insectes..., et avant tout pour le bien-être de l'animal. Les chats errants sont soumis aux aléas climatiques, aux parasitismes (tiques, puces, vers intestinaux), accidents de la voie publique, aux maladies qu'ils peuvent transmettre à d'autres chats de la commune : coryza, sida du chat, péritonite infectieuse féline... et engendrer leur mort prématurée. Ils souffrent de la faim, la soif. Par manque de nourriture, certains se rapprochent des maisons. Ils effectuent du marquage urinaire, sont territoriaux et se bagarrent avec d'autres congénères, ils peuvent être attaqués par d'autres animaux, peuvent également être maltraités par l'humain. La prolifération des chats errants, si elle n'est pas prise en charge est exponentielle, un couple de chats en 4 ans a une descendance de 20736 chats. Les priver de nourriture n'empêchera pas les nuisances et est contraire au code rural qui dit que priver de nourriture un animal sauvage ou pas est assimilable à de la cruauté passive.

Nous avons besoin de vos dons pour fonctionner. Merci pour tous les dons faits qui nous ont permis en 2024 de faire soigner un chaton de 750g : Gélato. Il devait être amputé d'un antérieur sur une fracture sévère mais sa prise en charge à l'école vétérinaire de Marcy l'Etoile a permis une chirurgie conservatrice et le chat n'a pas été amputé.

Cette année, le maire de Saint Jean de Bournay et son conseil municipal ont signé une convention avec l'association pour la stérilisation de 30 chats sur la localité. (Nous avons pris en charge 45 chats sur cette commune).

Sur Meyrieu les Etangs, nous avons pris en charge 18 chats, sans aucune aide, ni subvention. Seuls vos dons et les adoptions nous aident à fonctionner. Nous vous remercions de votre soutien.

L'association a été reconnue d'intérêt général, vos dons sont donc déductibles à 66%.

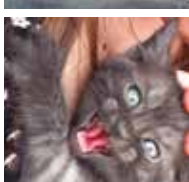
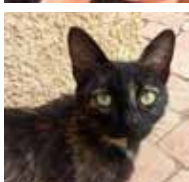
Nous avons besoin de vos dons, de votre soutien, de bénévoles, de familles d'accueil et les 154 chats adoptés en 2024 sont autant de chats sortis de la rue. Ce bilan est pour nous source d'une grande motivation !

Muriel Montès, Présidente du ronron des rues

Facebook le ronron des rues

Tel. : 07.45.09.41.90 ou 06.18.30.22.14

helloasso.com/associations/le-ronron-des-rues





Les conscrits vous donnent des nouvelles !

Au cours de l'année 2024, l'association des Conscrits de Meyrieu était composée d'une vingtaine de jeunes, représentant les classes de 2004 à 2006. Les membres du bureau de l'année étaient : Anaïs Benoit, présidente, Nolan Berger, vice-président, Zélie Fournier, trésorière et Méлина Lacroix, secrétaire.

Inter-conscrits : Durant l'année, nous avons participé à plusieurs manifestations dans les villages alentours, avec notamment les inter-conscrits, organisés par le village de Crachier le 14 juillet 2024 : Nous avons été les grands vainqueurs du jour !

Nettoyage Bonne Fontaine : Nous avons effectué un acte citoyen au début de l'été, en nettoyant la Bonne Fontaine située au hameau de Langouvert. Munis de bottes, pelles, brosses et seaux, nous avons nettoyé ce patrimoine culturel qui appartient à l'histoire de Meyrieu !

Concours de pétanque : Plusieurs événements ont été organisés, avec notamment, nos deux concours annuels de pétanque : Tout d'abord le premier, début juillet, qui a malheureusement dû être annulé en début de soirée à cause de la pluie, puis le second, fin août, où nous nous sommes brillamment rattrapés en enregistrant 96 doublettes, et qui s'est clôturé au petit matin !

Tournée des brioches : Comme à notre habitude, nous avons fait le tour du village le, vendredi 30, samedi 31 août et dimanche 1er septembre, afin de vous proposer nos traditionnelles brioches ! Cette année encore, vous avez été très nombreux à nous ouvrir vos portes, à tel point que pour la première fois depuis longtemps, toutes les brioches étaient vendues le dimanche soir !!!

Vogue : Du samedi 7 au dimanche 8 septembre, comme chaque année, les manèges étaient là pour la fameuse vogue de Meyrieu, où nous avons tenu la buvette durant tout le week-end et servi le repas du samedi soir, préparé par Team Jan !

Voyage : Nous tenons à vous annoncer que, grâce aux bénéfices de nos événements, nous allons pouvoir partir en voyage durant le week-end de l'Ascension en mai 2025 !

Remerciements : Vos présences lors de ces divers événements nous motivent à les poursuivre pour les années à venir, c'est pourquoi nous avons déjà hâte de vous revoir lors de nos prochaines manifestations durant l'année 2025.

Nous vous remercions d'être toujours présents lors de chacune d'elles !

A très bientôt !! Les Conscrits de Meyrieu



Syndicat de Défense et de Promotion des Etangs Dauphinois

Lors de notre assemblée générale, le 23 mars 2024 à Châtonnay, nous avons présenté, sur le document remis à chaque adhérent, l'entête du rapport moral à l'envers.

Il ne s'agissait pas d'une erreur mais bien au contraire, il s'agissait d'un acte de solidarité envers le monde agricole «On marche sur la tête» et également de mettre en évidence une réglementation qui condamne le patrimoine des étangs à disparaître. En effet, c'est près de 250 textes législatifs et réglementaires qui constituent un mille-feuilles administratif extrêmement complexe et contraignant. Les étangs ne peuvent plus être vidangés, les démarches sont longues et les dates proposées inadaptées au maniement du poisson. Une part non négligeable de ces tracasseries serait sérieusement atténuée, si nous pouvions gérer nos étangs avec des contraintes réfléchies et non des dispositions réglementaires ubuesques, voire dogmatiques, parfois surinterprétées. Dans ce contexte, les ministères qui administrent la pisciculture souhaitent mettre en place un statut spécifique pour les étangs piscicoles afin de permettre de produire du poisson et ainsi participer à notre souveraineté alimentaire.

Le Syndicat de Défense et de Promotion des Etangs Dauphinois – Etangs Isère, fort de 310 adhérents actuellement, a son siège à la Mairie de Meyrieu les Etangs depuis sa création en 1988 par Maître Armanet, et est géré par un conseil d'administration. Ce sont des bénévoles qui prennent sur leur temps pour assurer la gestion de notre syndicat qui est de plus en plus sollicité. Notre association «Etangs Isère» s'attache à promouvoir cette

activité ancestrale, qui est un bel exemple

de développement durable, garante d'une riche biodiversité, qui joue un rôle social important pour le territoire.

Même si ce tableau n'est pas aussi rose que nous le souhaitons, nous devons avancer et nous mobiliser autour d'un effort commun et mener des actions concrètes. Les valeurs de notre association ont pour objet d'aider ses membres à sauvegarder le patrimoine naturel que constituent les étangs en Isère et, à cette fin, d'assurer la défense des intérêts de nos adhérents sur le plan juridique, technique et administratif.

«Etangs Isère», s'attache à maintenir, préserver et valoriser les étangs isérois en agissant communément dans les trois domaines suivants : social, économique et environnemental pour garantir la pérennité du patrimoine «étangs» légué parfois par nos aïeux.

Dans le cadre de la charte, nous bénéficions d'une technicienne aquacole, Laurine Le Bian, très professionnelle, pour mettre en œuvre nos actions :

- Réalisation de diagnostics pour permettre d'effectuer un état des lieux précis de son étang et de répondre à diverses problématiques.
- Mise en place d'un conventionnement permettant de rénover nos étangs. Faisant suite au diagnostic, un propriétaire s'il le souhaite, peut alors réaliser un conventionnement avec «Etangs Isère» et le département pour bénéficier d'un accompagnement administratif, technique et d'aides financières sur différentes actions de réfection.

→ Accompagnement pour la réalisation des dossiers de vidange. Pour rappel, tous les étangs doivent être déclarés et connus des services de l'Etat (DDT) notamment pour les vidanges et réalisation de travaux. Laurine est à votre disposition pour vous aider.

→ Lutte contre les espèces indésirables, animales ou végétales. Le ragondin, cette espèce envahissante, doit être contenue pour éviter sa prolifération. Le piégeage limite l'expansion de cette espèce. Le syndicat met à disposition de cages de capture à ses adhérents.

→ Mise à disposition de matériels. Afin d'accompagner nos adhérents dans leur démarche d'entretien et de gestion de leurs étangs, nous mettons à disposition plusieurs types de matériel : mannequin effaroucheur pour les cormorans, **barre de coupe sur une barque pour couper les roseaux, les nénuphars, ...**

Par ailleurs, plusieurs services du département nous apportent une aide précieuse, technique et financière pour l'acquisition de matériels. Nous remercions Jean Pierre Barbier, président du Conseil départemental, pour nous accompagner, nous soutenir dans notre démarche.

Nous tenons à remercier nos adhérents de la confiance qu'ils nous témoignent et qu'ils soient assurés de notre soutien. La prochaine assemblée générale du Syndicat de Défense et de Promotion des Etangs Dauphinois – Etangs Isère se tiendra le samedi 22 mars à la salle des fêtes de Châtonnay.



Site Internet pour suivre toutes les informations utiles sur la vie du SDPED :
<http://etangs-isere.fr/>



Composition du conseil d'administration du 24 mars 2024

- Président d'honneur : Alfred Baule
- Président : Patrice Clavel-Morot
- 1er vice-président : Paul Broizat
- 2ème vice-président : Pierre Jouvenal
- Secrétaire : Serge Dumas
- Secrétaire adjoint : Norbert Garroux
- Trésorier : Georges Saunier
- Trésorier adjoint : Patrick Jury
- Membres du C.A. : Bernard Emptoz, Philippe Laurent, Serge Ligonnet, Christian Miribel, Marcel Mouchirou, Michel Perrichon, Guy Servet, Guy Wagner,
- Membres honoraires : Roger Blanc, Maurice Durand, Yvon Jury

ETANGS ISERE
ASSEMBLEE GENERALE

« On marche sur la tête »



Assistance lors d'une conférence ISARA sur la gestion des étangs



Conférence ISARA sur la gestion des étangs

L'ACCA Meyrieu les Etangs

Pour la saison 2024-2025, l'ACCA de Meyrieu compte 22 adhérents, dont l'âge varie entre 25 et 85 ans.

L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de six membres, élus lors de l'assemblée générale du 26 mai 2024 :

- **Baule Nicolas** (Président),
- **Mercier Jean-François** (Vice-président),
- **Joly Patrice** (Trésorier),
- **Vaucanson Marie-Jo** (Secrétaire),
- **Moiroud Auguste et Vaucanson Robert** (Membres actifs).

La saison de chasse s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec 8 lièvres, 18 chevreuils et 6 sangliers prélevés. Parmi ceux-ci, trois sangliers ont été prélevés par notre trésorier, qui a su profiter de sa chance.

En intersaison, les sangliers ont occasionné quelques désagréments en fouillant les

prés, les bords des étangs et autres terrains.

Face à ces dégâts, nous avons dû clôturer une parcelle de maïs sur la commune, une mesure qui a porté ses fruits et permis de prévenir des pertes considérables.

Le 16 novembre 2024, nous avons organisé une matinée découverte de la chasse en battue. Un samedi dédié à la chasse. Cette journée s'est déroulée dans une atmosphère conviviale et ensoleillée, et a été couronnée par un agréable « casse-croûte » pour clôturer la session. Enfin, comme chaque année, l'association met un accent particulier sur la sécurité. Cette saison, l'ACCA a investi dans cinq miradors pour garantir des tirs en toute sécurité.





Ecole publique

En septembre 2024, 103 élèves ont fait leur rentrée dans les 5 classes de l'école :

- Mme Rostaing Dominique avec 23 PS-MS + Sylvie Bron, Atsem
- Mme Pavegio Marlène avec 19 GS-CP + Sandrine Greco, Atsem
- Mme Alonso-Bordet Séverine avec 19 CE1-CE2
- Mme Carette Nathalie avec 20 CE2-CM1
- Mme Cartier Stéphanie avec 22 CM1-CM2, déchargée le jeudi par Mr Rivoiron Philippe.

L'an dernier, sur la deuxième partie de l'année scolaire, les élèves ont enrichi leurs connaissances et développé leur activités physiques en participant à différents projets et sorties pédagogiques :

- Cycle marche rapide/balade, course-ton, olympiades.
- Dans toutes les classes, les élèves ont fait un élevage d'escargots.
- Une classe de 3e du collège Fernand Bouvier de St Jean de Bournay est venue procéder au lâcher d'un ballon dans l'atmosphère sous l'œil attentif des CM.
- L'IME vient régulièrement avec quelques élèves dans l'école, notamment en maternelle, pour faire avec les enfants de l'école des activités artistiques ou des jeux.

- Toutes les classes ont effectué une sortie de fin d'année en Chartreuse. Les plus jeunes ont visité la ferme des Allières et les plus grands ont fait des activités plein air et course d'orientation.
- Les CM ont eu la chance d'aller visiter l'usine Gallia (tissage, fabrication de galons) à St Jean de Bournay.

Au premier trimestre de cette année, les élèves de CP-CE1-CE2 et CM2 ont bénéficié de 10 séances de natation à la piscine de La Côte St André.

La semaine du goût, en octobre, a permis aux plus grands de découvrir des fruits secs peu connus par les élèves et aux plus jeunes de cuisiner, en particulier pour le bal des sorcières organisé par les maternelles, le jour des vacances d'automne.

Comme chaque année, les enfants ont participé à l'exposition de peinture de la commune avec notamment la réalisation d'une œuvre collective par les trois classes de l'élémentaire, œuvre toujours visible dans le hall de l'école.

Les séances au cinéma ont repris malgré l'élévation du coût des transports et du prix d'entrée au cinéma. L'aide financière du Sou des écoles et de la municipalité nous

permet de poursuivre ces sorties. Merci à eux.

Les CE2-CM1-CM2 ont fait une sortie de ski de fond à Autrans, fin janvier, grâce au financement du Sou des écoles et à la recette de la vente de fromage organisée par les maîtresses.

Petits et grands peuvent aborder les apprentissages fondamentaux en toute sérénité et travaillent dans un contexte très positif. L'équipe enseignante souhaite à tous une très bonne année scolaire.





Classe de petite et moyenne sections - Année scolaire 2024/2025

Enseignante :

Dominique Rostaing

Atsem :

Sylvie Bron

De haut en bas et de gauche à droite :

Léane Boyet - Félicien Pacotte
Eva Costa - Tiago Oliveira Pinho
Malo Fernandes - Mya Langevin
Artus Dos Santos Barbosa - Tidiane Vial
Tiziano Tissier - Johan Giordano
Alessio Deschaseaux
Willo Dubusset Rawlyer - Jenna Haddou
Mathis Léo - Aristide Lacoste-Aribaud
Loucia Hernandez
Ernest Beau - Lucine Venet
Nahel Ainama - Noam Bichet
Emma Gonnet - Eli Berchoux Cano
Roméo Neurdin



Ecole publique

Classe de moyenne section et CP - Année scolaire 2024/2025



Enseignante :

Marlène Pavegio

ATSEM :

Sandrine Greco

De haut en bas et de gauche à droite :

Morgane Vilard - Félicien Beau
Elyah Aïnama - Cameron Guerisi
Maxence Moreau - Taylor Guerisi

Paolo Ingrao - Lucie Berchoux Cano
Evan Kartes - Apolline Guillo
Elio Bouchon - Mia Content
Lisandro Simax

Lya Armanet - Louis Chardon
Elsa Fernandez - Kélian Gonnet
Lina Maldonado - Elyne Armand

Classe de CE1 et CE2 - Année scolaire 2024/2025



Enseignante :

Séverine Alonso Bordet

De haut en bas et de gauche à droite :

Léanne Vivier - Lana Moracchini
Liam Fernandes - Célia Lacroix
Mael Revellin-Clerc
Maxence Marchal

Théo Galimard - Mahé Carras
Eloïse Boyet - Aldyn Bejzatoski
Léane Thomas
Pablo François Brazier
Gaby-Nasimiyyu Delannay

Andréas Saino - Zoé Giordano
Malo Frechet - Kays Haddou
Kilian Second - Louna Grand

Classe de CE2 et CM1 - Année scolaire 2024/2025

Enseignante :

Nathalie Carette

AESH :

Caroline Malain

De haut en bas et de gauche à droite :

Adel Benmessaoudi - Lyana Simon
Naël Salvi - Lalie Gruber
Léo Second - Léo Khedache

Gabin Frechet - Emirhan Saglam
Jules Brenier - Sofia Mercier-Sibué
Lioni Colomb Venditti
Amélia Mouriès

LéonieNguyen - Valentin Desloire
Calie Content - Hugo Pras-Petit
Constance Guillo - Louis Genin
Lara Khedache - Léo Barranco



Classe de CM1 et CM2 - Année scolaire 2024/2025

Enseignants :

Stéphanie Cartier
Philippe Rivoiron

AESH :

Christelle Fiorini

De haut en bas et de gauche à droite :

Elisa Boulud - Alessio Di-Lorenzo
Louane Carras - Alban Montoya
Théa Nicol - Andréa Lacoste-Aribaud

Milo Villard - Valentin Marchal
Timéo Saino - Léa Nicol
Tiziano Ingrao - Emma Desloire
Lilian Vargoz

Lucas Mougenot - Anais Plaza
Lyne Thomas - Lucas Chardon
Julie Sourou - Mathis Grand
Lilou Bouchon - Cléo Carmantrand



Maison d'assistantes maternelles

"Je MAM 'USE"

Une 2e année vient de s'écouler et nous sommes toujours aussi contentes d'accueillir nos loustics au sein de notre jolie maison d'assistantes maternelles.



Nous avons pu proposer différentes activités et sorties. Cuisine, jardinage, visite de la caserne des pompiers, lecture à la médiathèque, journée festive etc..... ont rythmé l'année. Nous sommes ravies de pouvoir partager de beaux moments avec les enfants et de pouvoir leur apporter sécurité et bien-être à la MAM Je MAM'use .





Colis de Noël 2024

Association des familles et bénévoles de l'EHPAD

20 ANS déjà !

C'est toujours avec autant de dynamisme que les bénévoles se retrouvent tous les lundis pour le loto et tous les vendredis pour des animations musicales (accueil de chorales, de chanteurs, de musiciens).

Tout au long de l'année ont lieu des animations à thèmes ou en fonction du calendrier : les anniversaires et le « Chantons ensemble » chaque mois, les crêpes à la Chandeleur, les goûters glaces l'été, le téléthon, les colis pour les résidents et la fête de Noël.

En 2024, l'association a fêté ses 20 ans. Les chanteurs Laurent Blanchard et Patricia Michel ont égayé l'après-midi et le gâteau offert par l'Ehpad a clôturé la journée. Des bénévoles, toujours en activité, étaient membres du premier conseil d'administration de l'association en 2004. Ils ont œuvré pour sa création, mis en place les diverses activités et sont toujours actifs aujourd'hui.



Chorale Les Gantières

La fête des Familles s'est déroulée le 21 juin, jour de l'été. De nombreuses familles étaient présentes : un apéritif et un repas festif avaient été concoctés par les cuisiniers. Le service a été assuré par les personnels de restauration et soignants. L'animation, offerte par l'association, avec le chanteur David Angélo, a enchanté tous les participants. La décoration des tables a été embellie par les plants fleuris offerts par Breuil Horticulture de St Jean de Bournay. Un grand merci à eux.

Tout au long de l'année, les chorales du secteur se sont produites en concert : « Toile à voile » de St Jean de Bournay, « Lali lala » de Charantonay, « Chant'Agny » d'Ecluse Ba-

dinières, « Les Gantières » de Meyrieu les Etangs. Le groupe de chanteurs réunis par André Robert est intervenu plusieurs fois. Merci à tous pour ces temps de plaisir apportés aux résidents.

Comme chaque année, la fête de Noël offerte par l'association a été animée par le groupe « Poussières d'étoile » qui a présenté un spectacle « cabaret » lequel a enchanté les résidents.

La distribution des colis de Noël a été l'occasion d'une rencontre avec les résidents, au son de l'accordéon de Patrice Munoz.

Tous les 4èmes mercredis du mois, le Père René Chatain célèbre la messe, aidé par Sœur Anna et des bénévoles.

Merci à notre animateur, Stéphane Goubet, qui facilite notre action.

Merci aux familles, aux sympathisants ainsi qu'aux bénévoles pour leurs adhésions à l'association et leurs cotisations.

Merci aux collectivités territoriales (Conseil départemental, communes) pour leurs subventions.

Tous les bénévoles sont heureux de pouvoir partager ces moments avec les résidents qui, par leurs sourires, illuminent ces après-midis d'échanges.



Fête de Noël avec Poussières d'étoile



IME de Meyrieu les Etangs

L'IME de Meyrieu les Étangs fait partie d'un dispositif d'accompagnement médico-éducatif géré par la Mutualité Française de l'Isère, Service de Soins et d'Accompagnement Mutualistes.

Le but de la MFI-SSAM est de créer, développer et gérer des services non lucratifs de qualité, adaptés aux besoins des personnes accompagnées, en associant les familles et l'environnement dans une logique de partenariats territoriaux. Le respect de la valeur humaine, de sa dignité et de la particularité de chacun est une valeur forte de la MFI-SSAM.

L'IME de Meyrieu les Etangs accompagne des adolescents et jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle légère avec ou sans troubles associés. L'équipe pluridisciplinaire (éducateurs,

enseignants spécialisés, psychologues, médecin, chefs de service, ...) cherche à répondre au plus près des besoins et des projets de chacun des jeunes afin de favoriser leur épanouissement et le développement de leur autonomie pour une meilleure inclusion sociale et professionnelle dans la société.

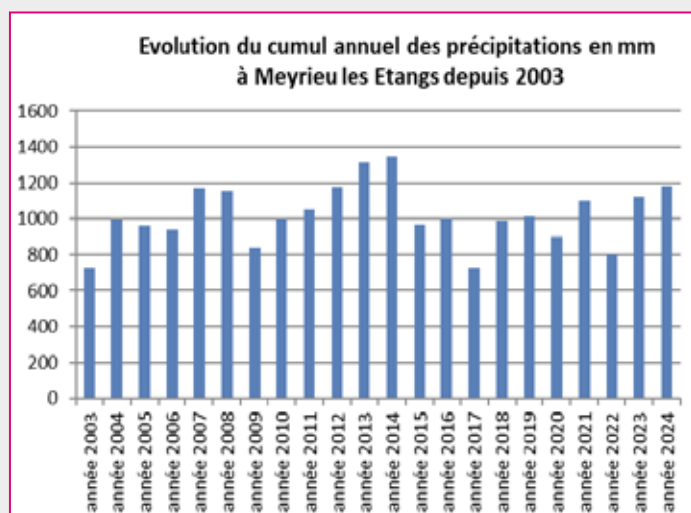
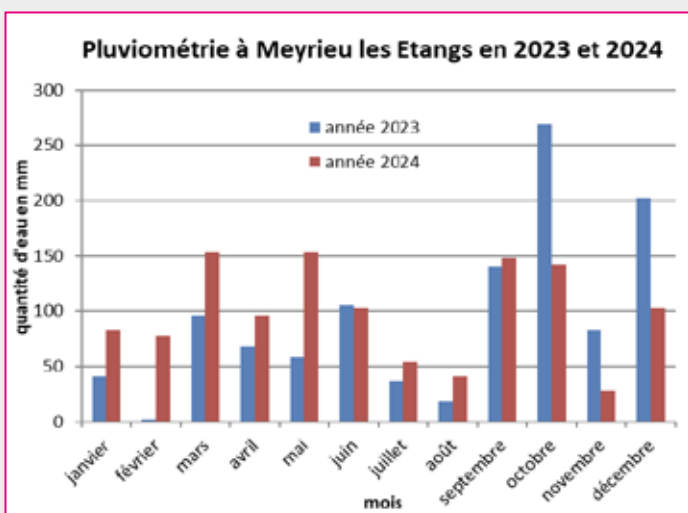
Le partenariat avec la mairie de Meyrieu les Etangs a été très riche encore en 2024 avec la réalisation de divers travaux espaces verts ou bâtiment réalisés dans le village avec les jeunes majeurs de l'IME

Les précipitations à Meyrieu les Etangs en 2024

Le cumul des précipitations pour l'année 2024 sur notre commune est de 1182 mm contre 1121 mm en 2023.

Les mois le plus humides ont été mars et mai avec 2153 mm et le plus sec novembre, avec seulement 28 mm. L'année 2024 présente un cumul de précipitations au-dessus de la moyenne des 10 dernières années évaluée à 1014mm.

Les relevés effectués nous permettent d'avoir désormais une vision de l'évolution des précipitations sur notre commune sur les 20 dernières années. Merci à Rolland Blein pour la fourniture de ces relevés de précipitation.



Souvenir du temps passé

Le château des Tournelles

Dans la partie est de la prairie au lieu-dit « les Tournelles », on remarque un monticule de terre en forme irrégulière couvert de broussailles d'arbustes et de quelques gros frênes.

Un peu partout affleure de gros cailloux roulés et dans l'angle nord du massif on discerne une portion de mur convexe qui a pu constituer la partie basse d'une tour circulaire. Nous sommes en présence des ruines d'un important bâtiment... ici était le château des Tournelles, autrement dit le château aux petites tours...

Un document daté du 11 des calendes de mars 1289 (12 février) dit que les moines de Bonnevaux autorisent Drodon, seigneur de Beauvoir, à bâtir une maison forte à Meyrieu mais sous l'obligation de la part de Drodon de protéger et de défendre ce monastère. Ce texte constitue l'acte de naissance du château des Tournelles ou, plus exactement, son permis de construire...

On peut se demander pourquoi Drodon décida de bâtir cette maison forte dans un bas-fond humide alors que les collines environnantes lui offraient des éminences faciles à défendre ainsi que de beaux points de vue. La présence de l'eau qui offrait une triple possibilité d'utilisation fut sans doute un élément déterminant dans le choix de l'emplacement. En effet, la source de la Soupetrière toute proche fournira abondamment une eau potable fraîche et limpide. L'étang voisin permettra d'alimenter les fossés qui ceintureront les bâtiments. Le déversoir de l'étang fera tourner la pierre d'un moulin. Les ressources du lieu ont donc été parfaitement utilisées.

Quelles étaient les dimensions de la maison forte ?

Monsieur Jean Badin a laissé dans ses manuscrits un plan dressé de sa main. S'agit-il d'une copie d'un document authentique ou d'une reconstitution d'après les ruines ? Cette dernière hypothèse paraît très improbable car l'examen des restes actuels ne peut permettre d'établir un plan aussi précis.

Il est fait mention de la maison forte et du moulin dans les nombreux documents qui relatent les transferts de propriété entre les



familles De Maubec, De Poisieu, De M Paurigon, de Bazemont qui possédèrent la seigneurie de Meyrieu. Parmi les membres illustres de ces familles, il convient de mentionner Aymard De Poisieu, surnommé Capdorot qui était aux côtés de Jeanne d'Arc au siège d'Orléans.

Signalons également que le 10 juin 1454, Antoine de Poisieu, archevêque de Vienne, vint présider au château des Tournelles une cérémonie dont l'objet était l'élévation de Jean Ferron, notaire à Châtonnay, à la dignité de Monnayeur de Dauphiné du serment de l'empire.

Refermons cette parenthèse et revenons au château des Tournelles qui est cité une dernière fois dans le parcellaire rédigé en 1635 et qui s'exprime en ces termes : « Le seigneur de Meyrieu tient et possède un château molin, pré et terre le tout joint ensemble... contenant un pré 35 bicherées 2 couperées et en terre 14 bicherées 2 couperées ».

Ensuite, il n'en est plus question. Dans quelles circonstances la maison forte des Tournelles a-t-elle été ruinée ? Cette question reste sans réponse mais les légendes vont bon train. L'une d'elle raconte que le château fut attaqué par une bande de bri-

gands alors qu'il n'était occupé que par 2 femmes. Celles-ci se jetèrent dans le puits entraînant avec elles un important trésor.

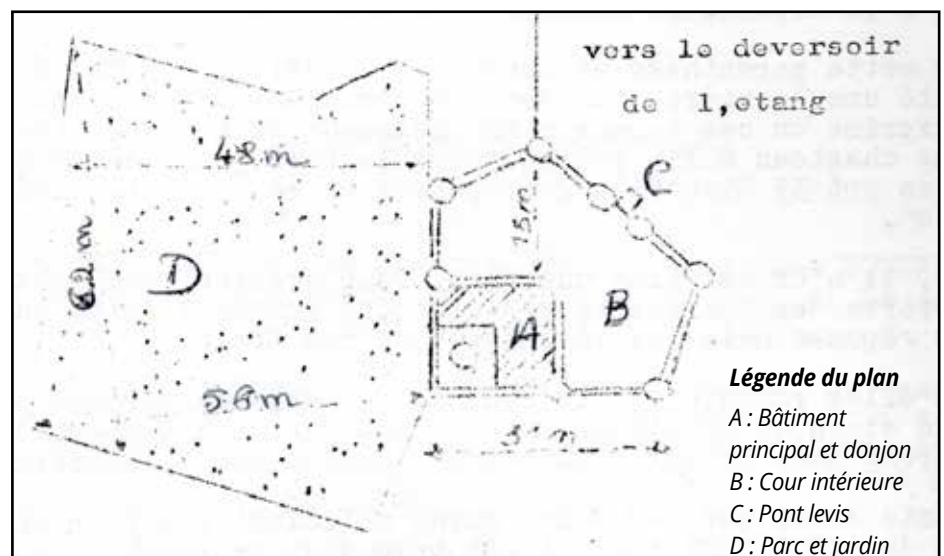
On raconte aussi que des souterrains relient les Tournelles au château de Langouvert (ce qui est très douteux puisque ce dernier ne fut construit qu'en 1720 alors que la maison forte était certainement une ruine) et au castel que la famille Guillermin aurait possédé au hameau de Chevron.

On entend dire aussi que les Tournelles auraient abrité un couvent de religieuses dépendant de l'abbaye de Bonnevaux ou de l'église de Vienne.

Quoi qu'il en soit le souvenir de la maison-forte est resté vivace dans le village de Meyrieu. Bien sûr disparue depuis 3 siècles, elle a fourni le thème du char de la reine lors d'un corso organisé en 1967 à l'occasion d'un comice agricole.

Nombreux sont les enfants qui ont rêvé au trésor autour du monticule des Tournelles qu'il faudra bien, un jour, attaquer à la pioche pour satisfaire ses rêves et une légitime curiosité.

D'après l'article « souvenir du temps passé » rédigé par Jean Pellet dans le bulletin de liaison de Meyrieu les Etangs n° 2 de juin 1982



Paroisse St Hugues de Bonnevaux

L'église actuelle dédiée à Saint Clair a été construite de 1874 à 1879 au cœur du village. En forme de croix latine et de style roman, elle a remplacé l'église du hameau de Boucharin construite et terminée en 1684 qui était dédiée à Saint Martin.

La démolition de cette église intervint au premier semestre 1874. Le doublement de la population en deux siècles rendait nécessaire la construction d'une nouvelle église plus vaste ainsi que l'agrandissement du cimetière. Il avait été décidé d'utiliser les pierres du vieil édifice pour construire la nouvelle église. Le clocher ne fut pas entièrement démoli et on conserva la partie basse toujours présente au cœur du cimetière.

A l'intérieur

Le maître autel actuel, installé en 1879, a été démonté. L'autel a été positionné au centre du chœur et le tabernacle encastré dans le mur.



Dans le chœur, quatre panneaux en bois qui constituaient la chaire démontée en 1970 lors de travaux de rénovation de l'église, représentent les quatre évangélistes : Saint Matthieu, avec à ses pieds, un ange, Saint Marc, avec un lion, Saint Luc, avec un taureau, Saint Jean, avec un aigle.

Quatre statues sont également en place dans le chœur : Sainte Thérèse de Lisieux, Saint Jean-Marie Vianney (curé d'Ars), Saint Bruno le Chartreux et également Saint Clair, patron



de cette église, né près de Vienne, peut-être à St Clair du Rhône. Décédé en 660, l'Eglise catholique le fête le 1er janvier. Considéré comme un saint guérisseur pour les yeux, il est le saint patron des tailleurs de pierre et des verriers.



Une plaque en souvenir du Père Henri Chabert, dernier curé résidant sur le village de 1954 à 2007, est présente ainsi qu'un tableau de la Vierge offert par les amis de Piringsdorf, ville autrichienne jumelée avec Meyrieu les Etangs.



Les vitraux

L'église possède 3 vitraux dans le chœur représentant des personnages religieux. Le vitrail de gauche montre Sainte Blandine, jeune esclave chrétienne de Lugdunum (Lyon) martyrisée en juillet 177. Elle est la patronne de la ville de Lyon et des servantes. Son nom est marqué sur sa couronne. Sur les deux autres vitraux figurent le Christ et la Vierge Marie.



Les cloches

L'église possède 2 cloches ; Anne-Marie, d'un poids de 523 kg, donne la note Sol (sur laquelle il est inscrit «La gloire du Seigneur, je publie d'âge en âge et les nobles vertus de mon beau patronage»). Martine, d'un poids de 358 kg, donne la note La (sur laquelle il est inscrit : «Je porte sur mon son, habitants de Meyrieu, vos vœux et vos prières aux pieds du Roi des Cieux»).

Les travaux

Depuis sa construction, de nombreux travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés et ont permis la conservation de cet édifice :

- 1936 : réfection de la toiture et de la façade,
- 1962 : achat de bancs,
- 1970 : rénovation des peintures intérieures,
- 1973 ; installation du chauffage,
- 1976 : réfection du clocher,
- 2002 : réfection des peintures intérieures et mise en place d'un revêtement au sol.
- et dernièrement réfection de la sacristie.

En sortant de l'église sur la droite est apposée une plaque sur laquelle sont gravés les noms des morts pour la France originaires de la commune.

Se tenir informé sur l'activité de la paroisse

Vous pouvez vous connecter sur le site
www.paroisse-sthugues-bonnevaux.fr
et sur le compte Facebook de la paroisse
<https://www.facebook.com/Paroisse-Saint-Hugues-de-Bonnevaux>.

Vos contacts au clocher de Meyrieu

Inscription pour les mariages 2024

- auprès du Père René Chatain
 (tel: 06 83 32 08 59)

Responsable de la préparation au baptême :

- Florence Durand
 (06 20 66 82 39)

Responsable des intentions des messes :

- Anne-Marie Barbier

Responsables de la préparation des funérailles :

- Anne Marie Barbier, Thérèse Blanc,
 Lucette Joly, Marie-Claude Joly,
 Elisabeth Lacroix.

81 classards réunis

Dimanche 7 avril, les classes en 4 et en 9 se sont réunies pour partager un bon repas. Michel Perrichon, doyen de la journée, fêtait ses 85 ans. Après avoir festoyé, les 81 classards réunis ce dimanche se sont quittés en se donnant rendez-vous dans cinq ans, en 2029.



L'accueil de jour «Les Glycines»

La Chêneraie résidence «Le Couvent»

L'accueil de jour est un dispositif de soin qui s'adresse aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer (ou de pathologies apparentées) et qui vivent à domicile.

Les objectifs sont de préserver autant que possible l'autonomie de la personne en lui proposant des activités partagées en petit groupe et encadrées par du personnel qualifié.

Adaptés au rythme de chacun, les ateliers sont variés : ateliers mémoire, activités physiques adaptées, jeux de société, musique, chansons, jardinage, tricot, ateliers créatifs (dessin, peinture, modelage), ateliers bien être, sorties, ...

Disposant de 6 places par jour, nous vous accueillons 1 à 2 jours par semaine, de 9h30 à 16h30, dans un cadre agréable avec jardin et dans une ambiance conviviale.

Si vous êtes intéressés, nous sommes à votre disposition pour vous expliquer le fonctionnement du service et les démarches à effectuer pour vous inscrire.

Nous vous conseillons également d'en parler avec votre médecin traitant.



Renseignements

au 04.74.58.12.12

mail : lecouvent@lacheneraie38.fr

Osez

OSEZ, une association au service des habitants et employeurs du territoire

Depuis 1996, OSEZ œuvre pour accompagner les personnes en recherche d'emploi.

Chaque année, la structure aide plus de 700 personnes à trouver leur voie grâce à un accompagnement personnalisé et bienveillant pour aller vers l'emploi.

Le parcours d'insertion professionnelle est adapté en fonction des situations de chacun.

Il vise à lever les freins à l'emploi et à redonner confiance à ceux qui en ont besoin.

Il comprend plusieurs étapes essentielles :

→ **Un suivi individualisé ;**

→ **Une aide à la définition du projet professionnel ;**

→ **Des missions de travail diversifiées** permettant d'acquérir de l'expérience (agent polyvalent des collectivités, employé à domicile, aide-éducateur, manutentionnaire dans le secteur du bâtiment, agent espaces verts...) ;

→ **Des immersions au sein des collectivités et entreprises locales** pour découvrir des métiers et ouvrir les possibilités de recrutement ;

→ **Le développement de compétences et savoir-faire** via des ateliers ou formations ;



**GROUPE
osez**

Entrepreneur solidaire
du territoire

→ **Un soutien à la résolution des problématiques sociales :** la mobilité, la garde d'enfants, l'accès au numérique, le logement ou la santé.

En mettant l'accent sur l'humain et la solidarité, l'association OSEZ incarne les valeurs de l'économie sociale et solidaire, travaillant à bâtir une société plus inclusive et respectueuse de chacun.

Que vous ayez besoin de nos services, que vous cherchiez un emploi ou que vous souhaitiez nous rejoindre en tant que bénévole, nous serons ravis de vous accueillir.

Pour plus d'informations sur OSEZ, contactez notre équipe au 04 74 28 79 10.

Stéphanie Cartier, directrice de l'école de Meyrieu les Etangs, a reçu l'insigne des Palmes académiques, vendredi 28 juin 2024

Entourée de ses collègues et des élus, Stéphanie Cartier, directrice de l'école, a reçu l'insigne des Palmes académiques par Georges Colombier, membre honoraire du parlement, en présence d'Alain Couturier, maire, et de Georges Saunier, maire honoraire.

En 1999, elle intègre l'école de Meyrieu les Etangs.

Dès 2002, avec l'aide de Stéphanie et en collaboration avec le CCAS, présidé alors par Chantal Badin, les journées intergénérationnelles ont vu le jour. Moments de retrouvailles et de fierté des aînés accompagnant leurs petits-enfants à la confection du repas de midi et aux activités qui s'ensuivaient.

En 2014, le centenaire de la guerre de 14/18 a été un déclencheur. Elle a œuvré auprès des jeunes générations en faveur du devoir de mémoire. Avec l'aide de quelques personnes dont Michel Perrihon, président de l'amicale des Anciens Combattants, elle a créé un groupe Mémoire pour commémorer cet événement et faire participer la population.

Aimant l'histoire de France et la volonté de transmettre aux jeunes générations le devoir de mémoire, elle intègre le comité du Souvenir français de Saint Jean de Bournay. Pour clôturer la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, elle contribue à la mise en place d'une chorale intercommunale regroupant plus de 200 écoliers de plusieurs communes du pays Saint-Jennais. C'est ainsi que le 11 novembre 2018, ces jeunes ont rehaussé par leurs chants la cérémonie au monument aux morts de Saint-



Jean-de-Bournay. Elle s'est beaucoup investie, fédérant ses collègues enseignantes, recherchant des financements, et la réussite a été à la hauteur de l'événement.

Le groupe Mémoire est présent au travers de la soupe du Poilu, de voyages intergénérationnels à Verdun, en Alsace et sur les plages du Débarquement ou encore au Mont Saint-Michel.

Découvrons des extraits des discours de Georges Colombier et Georges Saunier lors de cette cérémonie.





Stéphanie Cartier,

directrice de l'école de Meyrieu les Etangs, a reçu l'insigne des
Palmes académiques, vendredi 28 juin 2024

Extrait du discours de Georges Colombier, membre honoraire du Parlement

Quelques mots pour préciser ce que sont les Palmes académiques :

L'ordre des Palmes académiques est destiné à honorer les mérites des personnes relevant du ministère de l'Education Nationale qui ont rendu des services importants au titre de l'une des activités de l'Education Nationale.

Mes propos veulent mettre en valeur ces services rendus par Stéphanie dans le cadre de son travail.

En juin 1999, je suis maire de Meyrieu les Etangs et Michel Perrichon adjoint. Vous nous demandez un rendez-vous, si possible à Voiron où vous êtes en convalescence chez vos parents, suite à un accident qui vous interdit tout déplacement car vous êtes nommée directrice de l'école de Meyrieu les Etangs. Le 15 juin, nous avons une première rencontre à Voiron et le 18 août, en mairie de Meyrieu les Etangs ; et c'est ainsi qu'en septembre 1999, vous intégrez Meyrieu les Etangs.

J'ai peu travaillé avec vous en qualité de maire puisqu'en mars 2001, j'ai quitté la mairie, Georges Saunier qui m'a succédé a retracé votre carrière.

Je rappelle simplement qu'en 2001, suite à votre demande auprès de l'académie et au

travail réalisé dans la classe de Bénédicte Boissier-Tissot, notre école est retenue dans la 7ème circonscription de l'Isère pour participer au parlement des enfants et c'est Jérémy Drevon qui est élu dans sa classe « député-junior ». Il siégera à ma place dans l'hémicycle le 19 mai 2001. C'est à la suite de cet évènement qu'en avril 2012, j'ai eu le plaisir d'accueillir à l'Assemblée Nationale les élèves de Meyrieu les Etangs.

Stéphanie, vous avez eu la volonté de transmettre aux jeunes le devoir de mémoire et les motiver pour participer, avec vous et vos collègues, aux cérémonies au monument aux morts : ils font l'appel des morts, lisent les messages, déposent des bouquets au pied du monument, un petit drapeau à la

main et chantent la Marseillaise avec les adultes, accompagnés par les musiciens de l'avant-garde.

Vous vous plaisez à dire que l'école est un support de transmission et un levier pour toucher les jeunes, les aider à devenir des adultes et des acteurs du devoir de mémoire. Vous reconnaissez volontiers que vous avez, si je peux dire, la chance d'être depuis plus de 20 ans dans un village où il fait bon vivre, où vous avez tissé des liens avec toutes les générations et gardé un lien particulier avec vos anciens élèves.

Stéphanie CARTIER, au nom du ministre de l'Education Nationale, nous vous faisons Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques.





Extrait du discours de Georges Saunier maire honoraire

En tant que maire, j'ai travaillé avec vous pendant 13 années de 2001 à 2014, mais, je n'ai cessé de vous consacrer un peu de ma retraite pour vous accompagner dans vos projets. C'est un immense plaisir d'être ici à vos côtés pour vous honorer par cette remise des Palmes académiques qui vient confirmer une reconnaissance. Reconnaissance d'une profession pour laquelle vous vous êtes donnée corps et âme mais aussi, pour des actions de mémoire envers les jeunes. Enseignante énergique qui ne se ménage pas dans l'exercice de sa profession et bien au-delà.

C'est l'occasion pour moi de retracer quelques faits marquants de ces années riches en événements et en réalisations avec votre participation très active.

Une confiance mutuelle s'est instaurée entre la directrice de l'école que vous étiez, les enseignantes, la mairie pour le bien-être des écoliers. Vous n'étiez pas exigeante et, grâce à vous, cette confiance a permis la réalisation de belles choses. Mon adjointe, Thérèse Blanc, chargée des écoles peut en témoigner.

Les moments de convivialité étaient de rigueur. Pour Noël, pour les vacances, le verre de l'amitié en mairie avec vos collègues et le personnel communal permettaient d'échanger et entretenir de bonnes relations. Parfois, pendant la récréation, j'allais papoter avec vous dans la cour.

Vous avez participé, en collaboration avec l'ADMR et le CCAS, à la mise en place de l'aide aux devoirs avec des bénévoles.

Vous avez contribué activement à la création de la 4ème classe et à la rénovation de la restauration scolaire dans l'ancien groupe scolaire. Nous avons investi dans un photocopieur pour vous alléger le travail puis acquisition d'un tableau numérique, de l'informatique pour s'adapter aux nouvelles techniques pédagogiques.

En 2012, je vous avais proposé de visiter l'Assemblée Nationale à Paris avec vos élèves, avec la complicité de Georges Colombier, député. Vous avez tout de suite été favorable et nous avons mis en place cette sortie. Accompagné d'adultes, nous avons découvert Paris en TGV, le métro en heure de pointe demande à être vécu, le musée de l'Orangerie, l'Assemblée Nationale, la Tour Eiffel, Notre Dame

2 ans plus tard, nous avons renouvelé l'expérience par la visite du Sénat avec l'aide de notre sénateur, Bernard Saugey, et la découverte d'autres sites parisiens.

Afin de renforcer ces actions pédagogiques autour du devoir de mémoire, la visite de lieux emblématiques et historiques s'imposait.

Pour cela, en 2016, toujours avec l'aide du groupe Mémoire, vous avez proposé de réaliser un voyage intergénérationnel, regroupant des élèves de CM2 accompagnés d'adultes, à Verdun et sa région. Visite de sites symboliques de la guerre de 14/18, voyage inoubliable avec vos élèves respectueux de ces lieux qui ont marqué notre histoire.

Au cours et au retour de ce voyage, vous avez fait participer vos élèves de CM1 et CM2 à un concours organisé par l'ONAC, la réalisation du « Carnet du Poilu ». Ce carnet regroupait des témoignages sur la guerre 14/18, des scènes de vie des poilus par des récits et illustrations. Votre travail a été reconnu et récompensé au niveau départemental et national.

En 2021, après une période de COVID, vous récidivez avec la préparation du voyage en Alsace, passage obligé à Wittelsheim, ville chère à Meyrieu, puis la visite du mémorial de Schirmeck, du camp de concentration du Struthof, hauts lieux de mémoire, en incluant des collégiens et lycéens.

L'année dernière, 59 participants dont 31 élèves ont participé à une sortie de 4 jours en Normandie, sur les plages desquelles eurent lieu les opérations de débarquement du 6 juin 1944, et visite de sites historiques de la région.

Actuellement, il est prévu pour l'année prochaine, la visite de la Rade de Toulon et les lieux de mémoire du sud de la France. Le projet est bien avancé, encore une belle initiative de votre part.

Dernièrement, en collaboration avec l'amicale des Anciens combattants, et la complicité de notre député, Yannick Neuder, pour l'aide financière de la Région, vous avez participé activement à l'acquisition d'un drapeau « jeune » pour l'école. Il sera porté par un écolier et s'inclinera devant le monument aux morts lors des commémorations.



Georges Colombier, Auguste Moiroud, Jacky Roy et Joël Soris

reçoivent la médaille de la commune lors de la cérémonie des vœux

Alain Couturier a souhaité mettre à l'honneur Jacky Roy pour les services rendus bénévolement à la commune.

Il a également souhaité mettre à l'honneur 3 anciens présidents d'association qui viennent de laisser leur place de président après de nombreuses années à la tête d'as-

sociations : Georges Colombier pour l'association des boules, Auguste Moiroud pour l'association de la chasse et Joël Soris pour l'association du jumelage.

Alain Couturier leur a remis la médaille de la commune ainsi qu'un petit présent.



Patrimoine de la commune



L'étang du Moulin

